

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 48.

Prix du numéro, 7 centims. — Annonces, la ligne, 10 centims.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 29 NOVEMBRE 1877

## Avis aux Abonnés

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires, doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou : " Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit accompagner la demande.

Nos abonnés de Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans le service du journal.

## AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de L'Opinion depuis sa fondation (1870).

## SOMMAIRE

Événements de 37-38 : La bataille de Saint-Denis, par L.-O. David. — La politique, par A. Gélinas. — Le célèbre abbé Liszt. — Mélanges. — Les prisons de Paris sous la Commune (suite). — Revue bibliographique, par Philippe Gillie. — Nos gravures : Salon de 1877 : César ; Une première communion par Pie IX ; Accident de Brantford ; La mère est malade. — Une fille laide (suite). — Échos. — Choses et autres. — Faits divers. — Les femmes. — Le jeu de dames. — Les échecs. — Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES : L'accident de Brantford, Ontario ; Une première communion donnée par Pie IX ; César ; Événements d'Orient ; Enterrement des morts à Plevna ; Assaut de la redoute de Grivitzka ; La Commission des pêcheries.

## ÉVÉNEMENTS DE 37-38

### La bataille de Saint-Denis

Vendredi dernier, 23 novembre courant, était le quarantième anniversaire de la bataille de Saint-Denis, ce glorieux début d'une insurrection dont le dénouement fut si lugubre.

De tout temps, les peuples ont célébré le souvenir des combats de la liberté, et honoré la mémoire des hommes morts sur le champ de bataille en luttant pour l'indépendance de leur patrie. On peut différer d'opinion sur la sagesse de l'insurrection de 1837, mais on ne peut avoir qu'une voix pour proclamer que les hommes de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache étaient des braves.

Le vingt-deux novembre mil huit cent trente-sept, vers dix heures du soir, le colonel Gore partait de Sorel à la tête de cinq compagnies de fusilliers, d'un détachement de cavalerie avec une pièce de campagne, pour aller à Saint-Charles rejoindre le colonel Wetherall, disperser les patriotes et arrêter leurs chefs. Il avait avec lui le député-shérif, M. Juchereau-Duchesnay, porteur des mandats d'arrestation. Il était en marche depuis environ une demi-heure, lorsque le lieutenant Weir arriva de Montréal par la voie de terre, avec une dépêche à l'adresse du ca-

pitaine Crompton, commandant de la garnison à Sorel.

Comme le capitaine Crompton était parti avec le colonel Gore, le jeune lieutenant monta dans la calèche d'un nommé Lavallée et lui donna ordre de fouetter du côté de Saint-Denis. Ayant pris une autre route que celle suivie par les troupes, il les devança et arriva vers deux heures du matin à Saint-Denis, où il fut fort surpris de ne pas trouver ses gens. Arrêté par des patriotes, il fut conduit auprès du Dr. Nelson, répondit froidement et avec répugnance aux questions qu'on lui posa, et confirma la nouvelle de l'arrivée prochaine des troupes. Le Dr. Nelson le mit sous la garde du Dr. Kimber, ordonna qu'on eût pour lui tous les égards possibles et s'occupa des préparatifs de défense. Il mit son fils Horace et son clerc Dansereau (aujourd'hui le Dr. Dansereau, de Montréal) à faire des balles, eut une longue conversation avec MM. Papineau et O'Callaghan, qui s'étaient réfugiés chez lui depuis plusieurs jours, et monta à cheval, le matin vers six heures, pour faire une reconnaissance sur le chemin de Saint-Ours. Le temps était si sombre qu'il faillit tomber au milieu de l'avant-garde des troupes ; il revint à course de cheval, ordonna de couper les ponts afin de retarder la marche de l'ennemi, et donna partout l'éveil.

Les cloches de l'église, sonnées à toute volée, appelèrent les patriotes au combat.

Ils accoururent, ces braves, de partout, ces Vendéens du Canada, la plupart n'ayant pour armes que des faux, des fourches ou des bâtons ; troupe héroïque où l'on voyait le père avec ses fils, l'enfant à côté du vieillard. Spectacle toujours émouvant du paysan transformé par l'amour de la liberté en soldat, et se battant avec les instruments de son travail, sans s'occuper du nombre de ses ennemis et de la force de leurs armes.

Parmi ces braves, il y en avait peut-être une centaine qui avaient des fusils, des fusils à pierre qui ne portaient pas toujours et ne portaient pas loin. Ceux-là se barricadèrent, la plupart dans le deuxième étage d'une grosse maison en pierre appartenant à Mme St. Germain, et située sur le chemin du roi où les troupes devaient passer ; vingt-cinq à trente dans la distillerie du Dr. Nelson, à quelques pas plus loin, et une dizaine dans un magasin. Ceux qui n'avaient pas de fusil se placèrent à l'abri des murs de l'église ; ils avaient ordre de se ruer sur l'ennemi avec leurs faux et leurs fourches à la première chance qui se présenterait.

Pendant ce temps-là, deux Canadiens-français, faits prisonniers par l'avant-garde des réguliers, apprenaient au colonel Gore qu'il ne passerait pas Saint-Denis sans combattre. Le colonel anglais, vieux militaire décoré à Waterloo, ne pouvant croire à tant d'audace de la part de simples paysans, donna à peine le temps à ses troupes épuisées de se reposer ; il les haranguait, les exhortant à prouver une fois de plus la valeur du soldat anglais, et les engageant à ne pas se laisser faire prisonniers, vu que les paysans ne leur feraient aucun quartier, et les divisant en trois détachements, il leur donnait l'ordre de marcher en avant.

L'une des colonnes se dirigea vers un bois situé à l'est du village, une autre prit le bord de la rivière, et la troisième, la principale, munie d'un canon, reçut ordre de continuer sa route par le chemin royal

et de faire le siège de la maison de madame St. Germain.

Dans ce moment, se passait, à quelques arpents plus loin, un événement tragique et regrettable pour l'honneur des patriotes. Le lieutenant Weir, que quatre hommes conduisaient en wagon au camp de Saint-Charles, apercevant de loin ses gens, crut qu'il pourrait les rejoindre ; il se jeta en bas de la voiture et essaya de se sauver. Ses gardiens, excités par les coups de fusil qui commençaient à se faire entendre, se jetaient sur lui et le tuaient brutalement à coups de sabre.

Il était alors entre neuf et dix heures du matin ; il faisait froid, le temps était sombre, triste. " Un bon temps pour se battre," disaient les patriotes.

De quel côté partirent les premiers coups de fusil ? Il est difficile de le dire, les versions des témoins oculaires diffèrent.

Le Dr. Nelson prétend qu'étant entré dans la maison de madame St. Germain, après une reconnaissance qu'il avait faite sur le chemin de Saint-Ours, il dit aux patriotes : " Mes amis, je ne veux forcer personne à rester avec moi, mais j'espère que ceux qui resteront feront leur devoir bravement. Je n'ai rien à me reprocher dans ma conduite politique, et je suis prêt à faire face à toutes les accusations qui seront légalement et justement portées contre moi, et si on me somme de me remettre entre les mains des autorités, conformément à la loi et aux usages, je me rendrai ; mais je ne permettrai pas qu'on m'arrête comme un malfaiteur, qu'on me traite comme on vient de traiter M. Demaray, et M. Demaray, de St. Jean."

Le brave docteur ajoute qu'il avait à peine fini de parler, qu'un boulet abattit deux Canadiens qui se trouvaient à côté de lui : " Vous voyez, mes amis, s'écria le Dr. Nelson, qu'il faut se battre ; soyez fermes, visez bien, ne vous exposez pas inutilement, et que tout coup porte."

Plusieurs témoins oculaires affirment que les premiers coups de fusil furent tirés de la maison de madame St. Germain et tuèrent deux soldats qui marchaient en avant comme éclaireurs ; d'autres assurent que le premier boulet ne tua personne. Une chose certaine, c'est qu'au commencement de la bataille, un boulet de canon pénétra dans le deuxième étage de la maison de madame St. Germain, passant à travers les patriotes qui y étaient massés, et couvrant de sang et de morceaux de chair et de cervelle les murs et les planchers de la maison, et même les vêtements et la figure des compagnons de ces trois malheureux. Une balle tuait en même temps un nommé Minette, qui s'était montré à l'une des fenêtres.

C'était le baptême de sang de l'insurrection, baptême tragique et douloureux qui frappa de stupeur les patriotes et glaça les fusils dans les mains des plus braves. A ce sentiment de stupeur succédèrent bientôt la colère et l'excitation de la lutte, le besoin de se venger et de se protéger.

Les soldats anglais, certains que la lutte serait l'affaire d'un moment, le temps de lancer une dizaine de boulets et une trentaine de coups de fusil, se battaient à découvert et s'avançaient avec une insouciance dédaigneuse.

Leurs habits rouges offraient aux balles des patriotes d'excellents points de mire qu'elles ne manquèrent pas ; de la distillerie et de la maison de madame St. Ger-

main, ils reçurent une grêle de balles qui les décima ; trois canonniers furent tués l'un après l'autre, la mèche à la main, avant d'avoir pu mettre le feu à l'amorce du canon.

La trouée faite dans le mur de la maison s'élargissait, les pierres tombaient, la situation devenait dangereuse.

" Mes amis, dit Nelson, descendons en bas, nous serons moins en danger." Ils descendirent ; les murs épais du rez-de-chaussée leur faisaient un rempart impénétrable derrière lequel ils purent se battre à l'aise. Nelson, apercevant, vis-à-vis la maison de madame St. Germain, des patriotes qui s'exposaient inutilement aux balles des soldats, envoya C. O. Perrault, son aide-de-camp, leur dire de s'éloigner. Perrault partit aussitôt et reçut, en traversant le chemin, deux balles, dont l'une l'atteignit au talon et l'autre lui passa à travers les intestins. Nelson eut tort de choisir pour accomplir une mission si dangereuse, un homme de la valeur de Perrault.

A midi, les soldats anglais, jugeant à propos de se mettre à l'abri comme les patriotes, s'embusquèrent derrière les clôtures, des piles de bois de corde et une grange.

Ainsi retranchés, à quelques pas de la maison de madame St. Germain, ils continuèrent à tirer avec plus d'ardeur que jamais ; mais chaque fois qu'un morceau d'habit rouge paraissait à travers les clôtures ou entre les quartiers de bois, ils recevaient une balle. L'habileté des patriotes et la précision de leur tir les découragèrent, les exaspéraient.

Parmi ceux dont les balles faisaient le plus de ravages, citons les patriotes Lafloche, Bourdages, Pagé, capt. Blanchard, Dupont, père du député de Bagot, et Al-laire.

Le père Lafloche, un vieux chasseur, était dans la maison de madame St. Germain ; quelques instants avant la bataille, il récita son chapelet ; lorsqu'il aperçut les troupes, il étendit le bras de leur côté et leur cria à tue-tête : " Hue-donc ! " En un clin-d'œil, une balle partait de son fusil et tuait l'un des deux éclaireurs envoyés en avant.

M. David Bourdages est fils du célèbre patriote et membre de l'ancienne Chambre d'Assemblée. Il était, lui aussi, dans la maison de madame St. Germain ; il avait à côté de lui deux jeunes gens qui chargeaient des fusils et les lui passaient ; il tirait, et presque chaque coup portait. Son sang-froid et sa bravoure étaient admirables. Après avoir tiré presque sans interruption pendant deux heures, vers midi, il alluma tranquillement sa pipe et recommença à tirer en fumant.

M. Bourdages vit encore ; c'est un vieillard plein de vigueur.

M. Pagé est un riche marchand de Saint-Denis, connu vingt lieues à la ronde. Lorsqu'il partit le matin pour le combat, sa femme eut l'idée de lui faire une cuirasse ; elle lui mit sur la poitrine une main de papier. M. Pagé doit à cette bonne idée l'avantage de vivre encore. Dans la mêlée, une balle laboura en passant de gauche à droite la main de papier qu'il avait sur la poitrine et s'arrêta à la quatorzième feuille.

Le capt. Blanchard, ancien voltigeur de De Salaberry, faisait charger des fusils comme M. Bourdages et tirait. Un autre voltigeur couché dans un guérêt, à quel-

ques pas des soldats, leur envoyait des balles meurtrières.

Le capt. Roussford, un brave officier anglais, exprimait, un jour, dans un dîner public donné en son honneur par des citoyens de Saint-Hyacinthe, l'impression que l'habileté des patriotes avait faite sur lui à Saint-Denis.

Il était à la tête des soldats retranchés derrière la grange de madame St. Germain.

Ayant vu tomber un officier, l'un de ses amis, il voulut courir à son secours; mais, comme il lui fallait s'exposer, il eut la bonne pensée de faire une expérience: il mit sa casquette à la pointe de son épée, et la présenta un instant en dehors de la grange; quand il la retira, elle avait déjà une demi-douzaine de trous de balles.

Le colonel Gore enrageait de se voir arrêté par des *paissans*, comme il les appelait; il y avait quatre ou cinq heures que la bataille durait, ses troupes étaient décimées, ses munitions s'épuisaient, et cependant le feu des patriotes était toujours aussi vif, aussi sûr. Voulant en finir, il donna ordre au brave capitaine Markman de tourner la position des patriotes. C'était important: si l'attaque eût réussi, les patriotes se seraient trouvés entourés. Mais, pour exécuter ce mouvement, il fallait passer à la portée des fusils des Canadiens retranchés dans un magasin et les bâtisses environnantes.

Par trois fois Markman et ses hommes s'élançèrent au pas de course, par trois fois ils furent obligés de reculer; ils tombaient drus comme mouches.

Ils allaient réussir à passer, dans une dernière charge désespérée, lorsque le brave capitaine tomba, blessé sérieusement, à bas de son cheval; ses hommes le relevèrent et retraitèrent, l'emportant dans leurs bras. Ils avaient à peine rejoint leurs camarades derrière la grange et les piles de bois, qu'ils étaient attaqués avec fureur par de nouveaux combattants.

C'étaient les patriotes de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Contrecoeur qui arrivaient, au nombre de cent environ, au secours de leurs frères de Saint-Denis. Ils avaient traversé de Saint-Antoine à Saint-Denis en chantant; les troupes les ayant aperçus, tirèrent sur eux avec fureur. Le traversier Roberge conduisait la principale embarcation, un bac, où s'étaient massés une vingtaine de patriotes. Un boulet de canon emporta un morceau de son bac et brisa la pelle de l'aviron qu'il avait à la main. Roberge ne bougea pas: "Couchez-vous," dit-il aux patriotes, et, debout, impassible, il continua à ramer comme si rien n'était.

Encouragés par l'arrivée de ce renfort, les patriotes redoublèrent d'ardeur, et ceux qui n'avaient pas de fusils se jetèrent comme une trombe sur les habits rouges. Attaquées de tous côtés, épuisées par la faim, les troupes lâchèrent pied et reprirent le chemin de Sorel, poursuivies par les patriotes qui leur enlevèrent leur canon et trois ou quatre prisonniers, avec lesquels ils revinrent en triomphe à Saint-Denis, à travers une population remplie d'enthousiasme.

Ils avaient perdu, dans cette journée, un brave, un jeune homme de 17 ans, François Lamoureux, de Saint-Ours, qui, dans son ardeur, s'était trop rapproché des troupes. Un soldat lui avait envoyé, en se retournant, une balle dans la poitrine.

Il était tard, le soir du 23 novembre 1837, quand les braves de Saint-Denis se décidèrent à se séparer et à se reposer; ils ne paraissaient se lasser de se raconter les incidents de la journée, et de se féliciter de la victoire qu'ils avaient remportée. La nouvelle que les patriotes avaient battu les troupes courut comme une trainée de poudre en feu, des rives du Richelieu à celles de Saint-Laurent, faisant jaillir partout des éclairs de joie, des sentiments d'orgueil et d'espoir patriotiques. Après l'affaire du chemin de Chambly, la victoire de Saint-Denis, c'était d'un bon augure, l'insurrection ne pouvait mieux débiter.

Les vainqueurs de Saint-Denis n'oublièrent pas, dans l'exaltation du triomphe, les braves qui avaient succombé dans la journée. Ils constatèrent que douze de

leurs camarades avaient été tués; voici leurs noms:

Chs. St. Germain,  
Pierre Minet,  
Jos. Dudevair,  
J. B. Patenaude,  
Eusèbe Phaneuf,  
François Lamoureux, de Saint-Denis:  
L. Bourgeois,  
Benjamin Durocher (père du Dr. Durocher, de Montréal).  
Honoré Boutillier,  
A. Lusignan (grand-père de M. Alphonse Lusignan, avocat),  
F. Mandeville, de Saint-Antoine;  
C. O. Perreault, Montréal.

Quatre avaient été blessés sévèrement. Du côté des Anglais, il y eut une trentaine de tués et autant de blessés, dont huit furent faits prisonniers. Ces malheureux étaient bien convaincus, après ce qui leur avait été dit, qu'ils allaient être massacrés sans pitié par leurs vainqueurs; aussi, ils furent agréablement surpris de voir tout le monde, hommes et femmes, rivaliser à les entourer de soins. Transportés chez les demoiselles Darnicourt, ces nobles filles, aidées de quelques amies, les traitèrent avec une délicatesse et un dévouement qui les émuèrent profondément.

Lorsque, huit jours après, les vaincus du 23 novembre revinrent à Saint-Denis pour venger leur défaite par le pillage et l'incendie, les demoiselles Darnicourt s'adressèrent au colonel Gore pour le prier d'épargner le village. Mais déjà les soldats et les volontaires avaient commencé à mettre partout le feu, s'acharnant spécialement aux maisons et bâtisses théâtres et témoins de leur défaite. Cruelle et mesquine vengeance qui ajoutait l'odieux de la barbarie à l'humiliation de la défaite! Cependant, ces sauvages eurent assez de cœur pour reconnaître un peu ce que les demoiselles Darnicourt avaient fait pour leurs blessés, en épargnant leur maison, celle de leur voisine, mademoiselle Chalfou, et une grange qui renfermait toute la récolte de la veuve de l'infortunée St. Germain.

C'est à peu près tout ce qui reste encore aujourd'hui du village de Saint-Denis tel qu'il était en 1837; la vieille grange autour de laquelle on s'est battu, est là encore pour attester, par les déchirures et les trous que les balles lui ont faits, ce qui s'est passé.

Il est d'autres témoins qu'on aime mieux y voir, des témoins vivants: ce sont les survivants de cette journée mémorable, vieillards à l'âme fortement trempée, dont plusieurs seraient capables encore de faire le coup de feu pour la liberté de leur pays; reliques d'une époque où le patriotisme faisait commettre ce que plusieurs appellent des folies..... de glorieuses folies, dans tous les cas.

L.-O. DAVID.

P. S.—Inutile de dire que tout ce que j'écris sur 1837-38 sera retouché et complété lorsque j'en ferai un volume. Ceux donc qui remarqueraient des erreurs ou des omissions sont priés de m'en faire part.

L.-O. D.

## LA POLITIQUE

La législature de Québec est officiellement convoquée pour le 19 décembre. On croit que l'ouverture de la session ne se fera que pour la forme, et que les Chambres s'ajourneront aussitôt au 7 ou au 12 janvier, après les fêtes.

Le gouvernement aurait résolu de faire commencer la session, à l'avenir, au mois de janvier, au lieu du mois de novembre. On sait que l'opposition avait elle-même suggéré ce changement. Pour cette année, toutefois, on est bien obligé de convoquer les Chambres avant Noël, afin de se conformer à la constitution, qui exige qu'il ne s'écoule pas douze mois entre la dernière séance d'une session et la première séance de la session suivante.

La date de l'ouverture de la session locale avait été fixée d'abord au mois de novembre, afin de permettre à la législature de terminer ses travaux avant la session fédérale, qui commence d'ordinaire au mois de février. Depuis l'abolition du

double-mandat, on considère qu'il n'y a plus les mêmes raisons de se guider sur le parlement fédéral.

Cette fois, les Chambres se réuniront jeudi, le 19 décembre; elles ne siégeront que pour la forme les jours suivants, et prendront congé le 23 pour les vacances de Noël.

Il se fait des conjectures, de côté et d'autre, sur l'époque probable des prochaines élections générales. La constitution laisse au gouvernement quelque latitude sur ce point. Elle lui permet d'exercer une certaine discrétion. La durée du parlement fédéral est de cinq ans et celle du parlement local, de quatre; mais le ministère n'est pas obligé d'attendre l'expiration rigoureuse de ce terme pour ordonner de nouvelles élections. La dissolution des Chambres n'a pas lieu à date fixe, comme aux Etats-Unis.

S'il n'y avait pas eu d'élection extraordinaire en 1874, et si les élections générales avaient suivi le cours régulier qui leur est assigné par l'acte fédéral, les élections des deux parlements ne se seraient pas rencontrées avant vingt ans, c'est-à-dire avant 1887. Mais, par suite de l'appel au peuple de 1873, après l'avènement du ministère Mackenzie, il se trouve que le mandat de la Chambre des Communes et celui de la Chambre d'Assemblée expireront à peu près dans le même temps. La Chambre des Communes date du mois de janvier 1874, et la Chambre d'Assemblée du mois de juin 1875. La première ne peut se prolonger au-delà du mois de février 1879, et la seconde au-delà du mois de juin 1879. Par conséquent, il ne reste plus qu'une session régulière au parlement d'Ottawa, et deux sessions à la législature de Québec. Le gouvernement fédéral peut ordonner les élections en 1878, après la cinquième session, de même qu'il peut attendre jusqu'en 1879. Le gouvernement local ne peut dissoudre la Chambre d'Assemblée avant 1879, surtout s'il inaugure le système des sessions de janvier. Dans les circonstances, les deux ministères pourraient tomber d'accord, si tel était leur bon plaisir, ou s'ils y voyaient leur intérêt, pour fixer les élections fédérales et locales à la même époque, en janvier ou en février 1879, par exemple.

Le bruit a couru, l'été dernier, que M. Mackenzie avait résolu de dissoudre le parlement avant le temps, et d'ordonner des élections extraordinaires. Cette rumeur a ensuite été démentie publiquement par l'hon. M. Laflamme, qui a déclaré, au contraire, que le ministère se proposait de laisser le parlement atteindre la dernière limite de sa durée légale. Le ministre de la Justice aurait même laissé entendre qu'il pourrait y avoir une sixième session avant les élections.

On s'attend à des débats intéressants à Québec et à Ottawa pendant les deux sessions qui approchent. Quelques personnes annoncent même des complications ministérielles dans les deux parlements, par suite des événements qui se sont accomplis depuis la dernière session parlementaire.

A. GÉLINAS.

## LE CÉLÈBRE ABBÉ LISZT

En rendant compte, hier (dit l'Italie, publié à Rome) de la cérémonie qui a eu lieu dans l'église de Santa Maria dell'Anima pour fêter la fête de l'empereur d'Autriche, François-Joseph, nous avons dit que l'abbé Liszt se faisait remarquer entre tous par ses nombreuses décorations. Nous n'avons vu que sa poitrine; si nous avions légèrement soulevé son petit manteau, peut-être aurions-nous aperçu la marque distinctive des chambellans, c'est-à-dire une clef attachée ou brodée sur le côté droit de sa soutane; car il ne faut pas ignorer que l'abbé Liszt est chambellan de plusieurs cours souveraines, entre autres de celle de Saxe-Weimar.

On n'a pas oublié à Rome la première exhibition que fit Liszt de toutes ses décorations: ce fut le jour de Pâques dans la basilique de Saint-Pierre, lors de son premier voyage à Rome, il y a environ une quinzaine d'années. Liszt était en frac et

cravate blanche et suivait le procession. Il fit une grande impression sur le peuple.

Il fréquentait à cette époque les salons de la famille Caetani où se donnaient rendez-vous tout ce que Rome comptait de célébrités artistiques et littéraires, et les salons de la princesse Rospigliosi, née duchesse de Cadore, où l'on faisait tous les soirs la plus large consommation d'esprit. Liszt fut bientôt le lion de la saison.

Lorsque la princesse Rospigliosi réunissait ses intimes et que Liszt promettait d'être du nombre des assistants privilégiés, celle-ci ne manquait jamais d'ajouter en manière de *post-scriptum* aux billets d'invitation: "M. Liszt sera avec nous." Et les intimes accouraient. Liszt ne joue pas volontiers dans les salons pour faire plaisir aux amateurs. Un soir, après avoir assisté à l'Académie de France à un des excellents dîners que donnait M. Schnetz, le directeur, l'ambassadeur de France, M. de Grammont, croyons-nous, qui était au nombre des convives, pria Liszt de se mettre au piano. Celui-ci refusa net. L'ambassadeur ne se déconcerta pas: "M. Liszt, dit-il, au nom de l'empereur, je vous prie de vous mettre au piano."

"Au nom, de l'empereur, je m'incline, répondit le pianiste, et j'obéis."

Mais il jouait rarement plus d'un morceau. Un soir il venait de dîner chez une duchesse qui se crut permis de lui demander la faveur d'un morceau. Il l'exécuta. La duchesse, non satisfaite, en demanda un second: c'était trop pour Liszt, qui fit observer qu'il avait largement payé son dîner.

Le séjour de Liszt à Rome se rattachait à un but qu'il poursuivait très-activement. Il voulait obtenir de Pie IX le divorce de la princesse Caroline de Sayn-Wittgenstein dont il voulait devenir l'époux, lorsqu'un beau jour Liszt disparut sans prendre congé de personne. La noce s'était envolée *seu fumus in auras*, et quelque temps après, les amis du grand pianiste recevaient une carte de visite portant ces mots: *L'abbé Liszt au Vatican*.

Liszt s'était, en effet, installé au Vatican. La place de maître de la chapelle Sixtine était vacante depuis la mort du célèbre Basili; Liszt brigua l'honneur de lui succéder, mais au Vatican on préfère la musique du présent à celle de l'avenir, et les requêtes du pianiste restèrent sans résultat.

Du Vatican il passa au couvent du Rosario au Monte Mario, d'où il descendait le soir en ville et lisait son bréviaire à la clarté d'une lampe qu'il avait fait suspendre à l'intérieur de son coupé.

Aujourd'hui, l'abbé Liszt est l'hôte du cardinal de Hohenlohe, dans la villa d'Este, à Tivoli.

## MÉLANGES

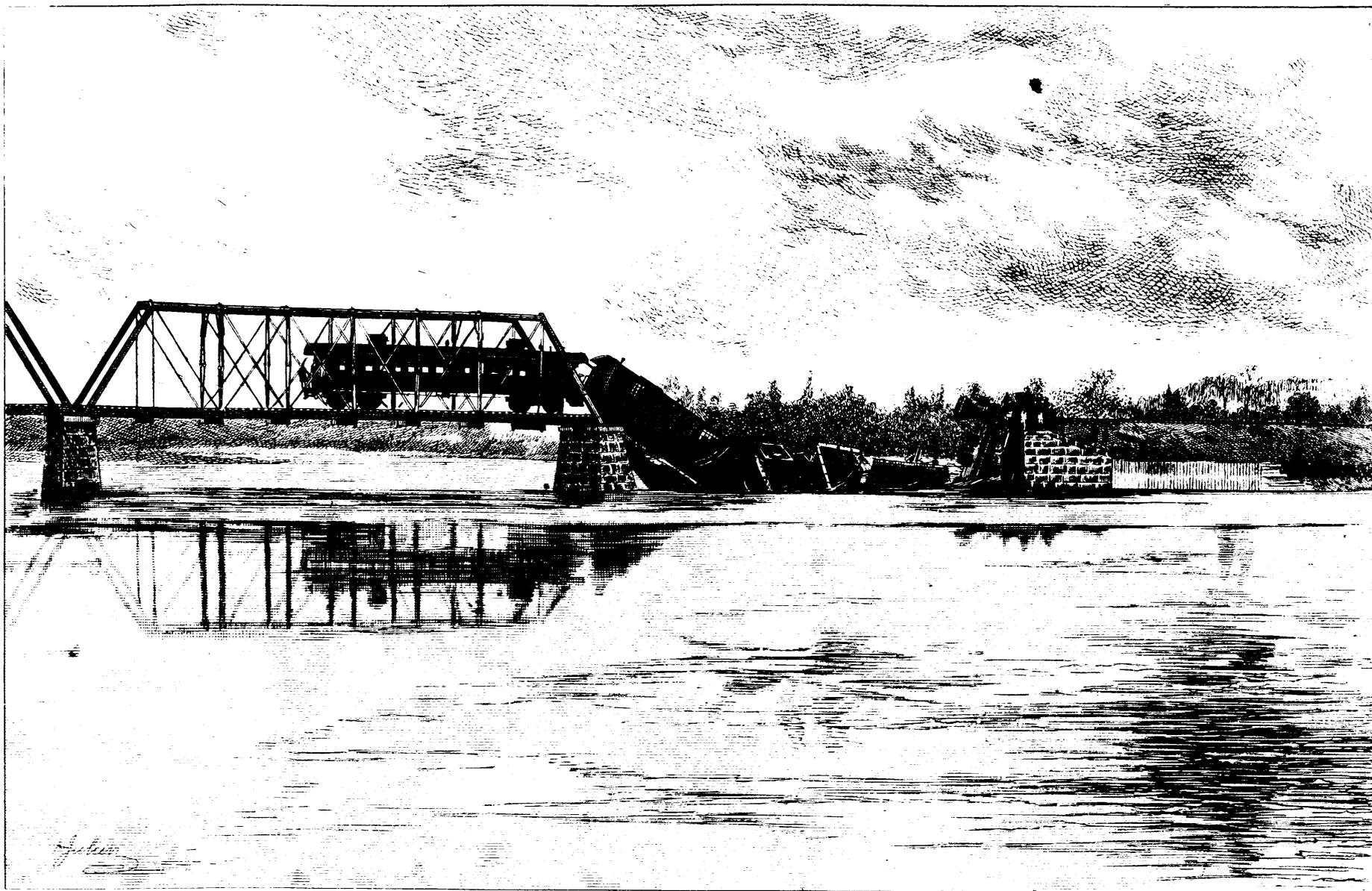
LES FÊTES DU SOLEIL AUX ANDRIEUX.—Dans le département des Hautes-Alpes, divers villages et hameaux, notamment les Andrieux et le Villard d'Arcise, par suite de leur position topographique, ne voient pas le soleil pendant près de trois mois.

Aussi le retour de l'astre bienfaisant y fut-il longtemps célébré par des fêtes. Aux Andrieux, la réapparition du soleil donne lieu à une cérémonie bizarre, qu'on nous assure s'y pratiquer encore.

L'astre, que les montagnes dérobent aux regards pendant cent jours, du 2 novembre au 10 février, est salué de la façon singulière suivante, que nous raconte un journal local:

Dès l'aube du 10 février, quatre bergers annoncent la fête au son des fifres et de la corne. Chacun des habitants prépare une omelette; le plus âgé, qui prend ce jour-là le titre de *vénérable*, les réunit tous sur la place du village, où, leur plat d'omelette à la main, ils forment une chaîne et exécutent une farandole autour de lui. Ensuite, précédés de joueurs d'instruments, tous se rendent en cortège sur un pont de pierre situé à l'entrée du village. Là, chacun dépose son omelette sur les parapets du pont et se rend dans une prairie voisine, où la farandole reprend de plus belle jusqu'au moment où les premiers rayons du soleil illuminent la prairie.

Alors, les danses cessent; chacun reprend son omelette et la présente au soleil. Le vénérable, tête nue, tient la sienne haussée entre ses deux mains. Quand le soleil a brillé sur tout le village, après avoir reconduit le vénérable à sa maison, chacun rentre chez soi et l'on mange l'omelette en famille. Naturellement l'omelette est froide, mais on la réchauffe avec quelques verres de vin, si bien que la fête, qui sent son antiquité paternelle de plusieurs lieues, dure toute la journée et même se prolonge dans la soirée.



L'ACCIDENT DE BRANTFORD, ONTARIO



Une première Communion donnée par Pie IX.

## LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

LE MASSACRE DES DOMINICAINS D'ARCUEIL

(Suite)

Le lendemain, Léo Meillet et les officiers commençaient à ne plus se trouver en sûreté au fort de Bicêtre.

L'armée approchait, et la situation pouvait devenir périlleuse ; ils résolurent d'évacuer et de se replier sur Paris, où de nombreuses barricades bien munies d'artillerie permettaient de continuer la résistance et où les rues enchevêtrées des quartiers excentriques promettaient une fuite presque assurée. On procéda donc au départ, qui se fit d'une façon un peu précipitée, mais on n'oublia pas le butin recueilli la veille sur l'ennemi dans la maison des dominicains. Toutes les voitures disponibles furent employées à le charrier vers Paris. L'évacuation avait été tellement rapide que l'on abandonna les captifs dans leur casemate ; ils eurent un moment d'espoir et s'imaginaient que "Versailles" arriverait à temps pour les délivrer. Ils avaient compté sans Serizier qui pensait à eux et le leur prouva. Un détachement du 185<sup>e</sup> bataillon vint les chercher et les emmena. Les deux enfants et deux domestiques belges, ayant démontré leur nationalité étrangère, avaient été relâchés ; un père Rousselin, grâce à des habits laïques qu'il avait revêtus avant l'arrestation, put s'évader entre le fort de Bicêtre et le mur d'enceinte. Les otages, tous reconnaissables à leur ample robe noire et blanche, étaient donc au nombre de vingt lorsqu'ils pénétrèrent dans la barrière de Fontainebleau.

A travers les huées, les injures, les imprécations de la foule, ils arrivèrent place d'Italie—que l'on appelait alors la place du général Duval—à ce vaste rond-point où aboutissent l'avenue d'Italie, l'avenue de Choisy, le boulevard de la Gare et la rue Mouffetard ; on les fit entrer dans la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement. L'armée française, arrêtée pendant toute la journée de la veille par l'artillerie fédérée de la Butte-aux-Cailles qui bat Montrouge, n'aurait pu franchir les ravins de la Bièvre que dans la matinée du 25 mai ; elle vint d'installer derrière le chemin de fer de Sceaux, une batterie dont les projectiles ricochaient jusque sur la place d'Italie. La mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement n'est plus tenable, on emmène les dominicains, mais pas avant qu'ils aient vu fusiller sous leurs propres yeux un homme accusé de connivence avec les Versaillais. On les conduit presque au pas de course, avenue d'Italie, no. 38, à la geôle disciplinaire du secteur ; lorsqu'embarrassés dans les plis de leurs vêtements, ils ne marchaient pas assez vite, on leur donnait des coups de crosse en disant, par allusion à leur costume noir et blanc : "Hue donc, la pie !" Ils furent écroués dans la prison. Là, Serizier les tenait en main ; il était le maître de leur sort. Dès la veille, en prévision de l'événement qu'il avait préparé, voulant avoir dans sa geôle un homme sur le dévouement duquel il pût compter, il y avait nommé comme gardien-chef son ami Louis Boin, c'est-à-dire Bobèche. La prison était pleine, elle contenait 97 personnes arrêtées dans le quartier et conservées à la disposition de Serizier. Bobèche, fatigué d'avoir écrit vingt noms et autant de numéros à la suite les uns des autres, avait été boire un "canon" pour reprendre des forces.

En son absence des fédérés vinrent à la prison disciplinaire demander les dominicains pour aider à faire des barricades. Un gardien nommé Bertrand, qui suppléait Bobèche et qui conservait encore quelque respect pour le caractère religieux, ne put jamais se résoudre à envoyer les prêtres travailler à pareille besogne ; il osa prendre sur lui de mal interpréter l'ordre transmis et de livrer à leur place quatorze gardes nationaux emprisonnés pour irrégularité dans le service. Bobèche ne tarda pas à revenir : il était furieux contre Bertrand, qu'il accusait de faire verser le sang des patriotes et de ménager celui des cu-

rés. Il avait amené avec lui un détachement du 101<sup>e</sup> bataillon, et il ordonna d'aller immédiatement chercher les calotins. Bertrand refusa d'obéir à une injonction verbale, il voulut dégager sa responsabilité, exigea un ordre écrit et un reçu. Bobèche fut obligé de céder, il écrivit : *Je soussigné délégué comme gardien chef par le colonel Cerisier à la maison disciplinaire de la 13<sup>e</sup> légion prend sur moi responsabilité d'envoyer, pour travailler aux barricades, d'après les ordres que j'en ai reçus les vingt prisonniers écroués sous les numéros 98 à 116 : BOIN. Paris, 25 mai 1871.* Bertrand alors ouvrit la porte de la geôle, et Bobèche cria :

"Allons, vieilles soutanes, levez-vous et arrivez à la barricade."

Les dominicains se présentèrent dans l'avenue, ils aperçurent le détachement du 101<sup>e</sup> ayant à sa tête Serizier.

Cette fois les dominicains se crurent perdus ; ils se trompaient, leur agonie devait se prolonger encore. Le procureur, le père Cotrault, arrivé sur le seuil de la prison, s'arrêta et dit :

"Nous n'irons pas plus loin ; nous sommes des hommes de paix ; notre religion nous défend de verser le sang ; nous ne pouvons nous battre ; nous n'irons pas à la barricade ; mais nous sommes infirmiers, et jusque sous les balles nous irons chercher vos blessés et nous les soignons."

On allait probablement passer outre et les forcer à marcher, mais il y eut hésitation dans le détachement des fédérés. Serizier sans doute eut peur de n'être pas snivi ; il dit alors au père Cotrault :

"Vous promettez de soigner nos blessés ?

—Oui, nous le promettons, répondit le procureur, et du reste, vous savez que nous l'avons toujours fait !"

Serizier fit un signe à Bobèche, qui réintégra les dominicains dans la geôle. Ils ne se faisaient plus d'illusion, ils sentaient bien que le moment de répit qu'ils venaient d'obtenir ne serait pas de longue durée ; ils se mirent en prières et se confessèrent les uns les autres.

Peut-être auraient-ils été sauvés, si Serizier n'eût appris des nouvelles qui l'exaspérèrent. Des hommes venant du quartier des Ecoles avaient pu gagner l'avenue d'Italie pour essayer de combattre encore ; ils racontaient que le Panthéon, la grande citadelle de l'insurrection, avait été pris par les Versaillais avant que l'on ait eu le temps de le faire sauter—que Millière avait été fusillé, et que les troupes françaises occupaient la prison de la Santé. Le cercle qui bientôt allait enfermer les fédérés du XIII<sup>e</sup> arrondissement se resserrait de plus en plus ; fallait-il fuir ? fallait-il résister encore ? Bien des gardes nationaux s'esquivèrent. Serizier se démenait et criait :

"Il faut tout brûler !"

Il entra chez un marchand de vin et but coup sur coup plusieurs verres d'eau-de-vie. Sa nature de loup-cervier, excitée par l'alcool, par la défaite, par la bataille, par la vue du sang qui rougissait les pavés, apparut dans toute sa hideur.

"Ah ! c'est comme ça, disait-il en frappant du poing sur le comptoir d'étain ; eh bien ! il faut que tout le monde crève !"

Il se jeta dans l'avenue :

"Allons ! allons ! des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés !"

Quelques fédérés accoururent ; à la tête de la bande, on vit se présenter deux femmes ; l'une d'elles dit à Serizier :

"Mets donc mon fusil au cran de repos, j'ai pas la force."

Là, comme dans toutes les tueries de la dernière heure, les femmes donnèrent l'exemple. Pendant ces tièdes journées de mai, au renouveau, la femme exerça sur les hommes une influence extraordinaire. Vêtue du court jupon dégagéant les jambes, le petit képi ou le bonnet hongrois campé sur l'oreille, serrée dans la veste ajustée qui la faisait valoir, elle se promenait hardiment au milieu des combattants comme une promesse, comme une récompense ; échauffée par cette vie anormale, se rappelant les actrices qu'elle

avait vu galopper au cirque sur des chevaux empanachés, fière de son uniforme, de son fusil, elle surpassa l'homme en bravades extravagantes, lui fit honte de ne pas savoir assez bien tuer et l'entraîna à d'épouvantables crimes dont son tempérament nerveux la rendait peut-être irresponsable : énergie factice et morbide qui se brisait parfois tout à coup ; celles qui avaient été les plus violentes, les plus intrépides, qui derrière les barricades avaient fait des prodiges de courage, lorsqu'elles se voyaient face à face avec un de nos soldats armés, se laissaient tomber et, les mains jointes, criaient : "Ne me tue pas !"

Serizier félicita les deux "héroïnes," ramassa ses fédérés, les étaga le long de l'avenue d'Italie auprès de la prison disciplinaire, fit venir son ami Bobèche et causa quelque temps avec lui. Il était alors environ quatre heures, tout l'horizon occidental de Paris disparaissait derrière la fumée des incendies, partout la canonnade était si brutale que la terre tremblait ; la ville entière n'était qu'un horrible champ de bataille.

"Y êtes-vous ?" s'écria Serizier.

Une des femmes armées, placée à ses côtés, répondit :

"Oui, pas un n'échappera !"

Le groupe de ces assassins faisait face à la porte de la maison disciplinaire. Bobèche, qui tenait à la main son fils âgé de six ans—il faut commencer l'éducation des enfants de bonne heure—pénétra dans la geôle et, ouvrant la porte de la chambre, il cria avec un gros blasphème :

"Allez ! les calotins, arrivez, et saisissez-vous, il n'est que temps."

Les dominicains se levèrent ; un d'eux, se tournant vers les autres détenus, leur dit :

"Priez pour nous !"

Ils s'assemblèrent près de l'issue donnant sur l'avenue d'Italie. Bobèche sortit sur le trottoir, ayant toujours son fils auprès de lui ; il s'adressa aux pères de Saint-Dominique et leur cria :

"Sortez l'un après l'autre !"

Le premier qui s'avança fut le père Cotrault ; il n'avait pas fait trois pas qu'il était frappé d'une balle ; il leva les bras vers le ciel, dit :—Est-il possible ?—et tomba.

Le père Captier se tourna vers ses compagnons, et d'une voix très-douce, mais très-ferme :

"Allons, mes enfants ! pour le bon Dieu !"

Tous à la suite s'élançèrent en courant à travers la fusillade.

Une des femmes, la plus jeune, une petite blonde assez jolie, s'était jetée au milieu de la chaussée, au risque de recevoir des coups de fusil ; elle chargeait et déchargeait son chassepot, criant :

"Ah ! les lâches, ils se sauvent !"

Ce ne fut pas une boucherie, ce fut une chasse. Le pauvre gibier humain se hâtait, se cachait derrière les arbres, courait le long des maisons ; aux fenêtres, des femmes applaudissaient ; sur les trottoirs, des hommes montraient le poing à ces malheureux ; tout le monde riait. Quelques-uns des plus alertes, plus favorisés du sort que les autres, purent se précipiter dans les rues latérales et échapper à la fusillade. Douze dominicains furent abattus presque devant la chapelle Bréa ; un d'eux, secoué par un mouvement spasmodique, agita la tête ; Serizier cria :

"Tirez, mais tirez donc, ce gueux-là grouille encore !"

On se hâta de lui obéir ; le cadavre reçut trente et un coups de fusil.

Serizier était content, mais non pas satisfait. Il ordonna à ses hommes, à ses fédérés du 101<sup>e</sup> de l'attendre, car la besogne n'était pas finie. Il rentra dans la geôle, prit lui-même le livre d'écrou et se mit en devoir de faire l'appel de ceux qu'il voulait tuer ; mais il tenait à ne pas les assassiner sans y mettre les formes. En imitation de ce qu'il avait déjà vu faire et "pour se conformer aux lois," il déclara qu'on allait installer une cour martiale, se nomma naturellement président et prit pour assesseur, pour accusateur public, un certain Terna, qui avait fait fonction de

surveillant adjoint à la prison disciplinaire du IX<sup>e</sup> secteur. Un vieux lieutenant nommé Busquant allait et venait d'un air indifférent, sortant de la geôle, y rentrant, paraissant surveiller ce qui se passait à l'extérieur et échangeant parfois un coup d'œil avec Serizier. Au moment où, ayant dressé une liste de détenus, Serizier ordonnait à Bobèche d'extraire un prisonnier désigné, Busquant entra précipitamment, se pencha vers lui, et lui dit quelques paroles à voix basse. Le colonel de la 13<sup>e</sup> légion lâcha les peperasses qu'il tenait en mains, fit un bond, traversa l'avenue, se jeta dans une des maisons qui communiquent avec l'avenue de Choisy et disparut. Le lieutenant Busquant lui avait annoncé que les troupes françaises arrivaient par l'avenue d'Italie et que la cavalerie du général Du Barail montrait déjà ses têtes de colonne. La position était à la fois tournée et cernée ; Serizier le comprit et s'esquiva. Lorsque les troupes arrivèrent, elles ne purent que ramasser les cadavres des dominicains affreusement mutilés !

(La suite au prochain numéro.)

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. Louis Jacolliot vient de publier chez Dentu son second *Voyage au pays des Éléphants*, avec illustrations de Riou. Cette nouvelle relation contient des renseignements fort curieux sur l'île de Ceylan. Je passe plus rapidement sur les détails de la vie des Indous, et sur les productions littéraires de leur civilisation actuelle, et j'arrive au chapitre consacré aux éléphants. M. Jacolliot donne quelques détails authentiques sur eux, et j'avoue que, pour mon compte, rien ne m'étonne de ces merveilleuses bêtes qui poussent la bonté jusqu'à prendre l'homme au sérieux. Après avoir rectifié quelques hérésies proférées par M. d'Orbigny sur le doux colosse roi des pachydermes, M. Jacolliot cite à l'appui de son plaidoyer les faits suivants :

J'ai vu un éléphant nouvellement dressé aller faire des commissions lointaines ; d'abord, c'est un serviteur qui le conduit, puis un enfant, et on finit par le laisser aller seul, sans qu'il se trompe jamais ni de route ni de lieu de destination. Deux ou trois jours après, il rentre sa commission faite, et, en attendant le jour où il recommencera son voyage hebdomadaire, il va ramasser dans les forêts du bois et des fruits pour la famille de son maître, de l'herbe et des jeunes pousses de bambou dans le jungle pour la nourriture des bufflons et la sienne, et, le soir venu, il manœuvrera le balancier dont les Indous se servent pour puiser de l'eau, et, pendant une heure ou deux, selon les besoins, arrosera les rivières et les champs de bétel.

J'ai vu des éléphants, loués comme portefaix pendant un certain temps, faire tous les jours le service, et, le soir venu, s'en aller, ni plus ni moins qu'un homme de peine, coucher chez eux, c'est-à-dire chez leurs maîtres...

J'en ai vu d'autres, dans les monts Kotmalés, à Ceylan, couper, sur des hauteurs inaccessibles, avec de larges cognées dont on leur avait enseigné l'usage, des arbres gigantesques dont le tronc servait, dans la marine, à construire des quilles de navires, les ébrancher à deux ou trois, selon la masse, les charger sur leurs épaules et les apporter à Colombo, sur le port, où d'autres éléphants les recevaient et les empilaient selon toutes les règles de l'art.

Qu'on s'adresse à tous les capitaines au long cours de Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre, qui ont fréquenté ces contrées, et notamment les ports de la côte ouest de Ceylan... il n'en est pas un seul qui me donnera un démenti.

"Un soir, dit le major Skinner, officier anglais qui a vécu longtemps dans l'Inde, je me promenais à cheval dans la forêt près de Kandy. Tout à coup, mon cheval s'arrête, effrayé d'un bruit qui se faisait dans la forêt. On entendait le cri *Oourmph ! oourmph !* sourdement répété. Je vis bientôt d'où venait ce cri : c'était un éléphant domestique qui, laissé à lui-même, avait entrepris un travail difficile : il s'efforçait de transporter une lourde poutre qu'il avait chargée sur ses défenses ; mais le sentier était trop étroit, il était forcé d'incliner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Cet exercice lui faisait pousser des grognements de mauvaise humeur. Dès qu'il nous aperçut, il leva la tête, nous considéra un instant, jeta son fardeau à terre et se rangea de côté, contre le bois, pour nous livrer passage. Mon cheval tremblait de tous ses membres. L'éléphant le remarqua, s'enfonça encore plus avant dans le fourré, et répéta son *oourmph* sur un ton plus doux, et comme pour nous encourager. Mon cheval tremblait toujours. Enfin, il franchit le chemin ; aussitôt l'éléphant repartit, reprit sa poutre et continua son pénible travail."

“ Dans les marches militaires, à travers les contrées incultes et peu frayées du Bengale, il est d'usage d'employer les éléphants à la suite des convois. Ces animaux sont si bien dressés, que s'il survient un accident à une voiture, à une pièce d'artillerie, et que les chevaux d'attelage ne puissent les tirer d'un mauvais pas, dès qu'un éléphant s'aperçoit de l'accident, il accourt près de la voiture embarrassée, sans même attendre l'avertissement de son mahout, et la dégage en la soulevant avec sa trompe; il ne la quitte que quand elle est remise en bon chemin, et que les attelages peuvent suffire à la besogne; il reprend sa place dans la colonne, prêt à recommencer au premier besoin.”

“ Un jour, un éléphant de service du major fut pris subitement de folie; il était sur les bords du Gange en train de charger des sacs de riz sur un dingy de transport, quand tout à coup il se mit à jeter le riz dans la rivière: son cornac, qui ne comprenait rien à cette manie, voulut le réprimander, il l'assomma d'un coup de trompe. Les macous (matelots de la caste des pêcheurs) du petit navire, saisis de terreur, se cachèrent à fond de cale, et l'éléphant se mit à courir en hurlant dans la direction de l'habitation.

“ Les enfants du major jouaient sur une pelouse, sous la garde d'un vieil éléphant de combat, du nom de Soupramy. L'animal, en voyant arriver son camarade, en proie à une indicible fureur, comprit le danger, et, se jetant devant des enfants qui eurent le temps de se réfugier dans la maison, il barra le passage à l'assaillant. Une lutte épouvantable s'engagea, dans laquelle il soutint sa vieille réputation de courage et d'adresse. Après deux heures d'un combat acharné, pendant lequel le major n'osa s'approcher—c'était été folie, du reste, que de tenter d'envoyer, dans un pareil moment, une balle à un animal qui n'est vulnérable qu'à la tempe et à l'œil—il laissa son adversaire râlant sur le sol, et rentra au coraly, affreusement blessé, la trompe ensanglantée, les oreilles en lambeaux, et avec une défense de moins.”

Ce même éléphant avait été spécialement dressé pour combattre les rhinocéros qui, à certaines époques de l'année, montent des plaines basses et marécageuses du Gange jusqu'aux maisons de Vellypoor, et saccagent les rivières. Dans sa jeunesse, il trouvait presque chaque année l'occasion d'exercer sa valeur; mais, lorsqu'après un siècle environ de services chez le grand-père et l'oncle du major, on avait jugé à propos de le remplacer dans ses fonctions par un animal plus jeune, il y avait bien trois ou quatre ans qu'il ne s'était pas mesuré avec le plus mortel de ses ennemis... d'années en années, les rhinocéros devenaient plus rares. Encore un antédiluvien qui s'en va, précédant de quelques siècles seulement, dans la poussière cosmique, l'éléphant, qui bientôt sera le dernier représentant des âges disparus...

Soupramy, mis à la retraite, s'était fait le compagnon des enfants du major; il les accompagnait partout, dans la forêt, sur les bords du fleuve; la petite troupe était parfois pendant des journées absente, sans que personne s'en inquiétât sur l'habitation; il suffisait qu'on la sût sous la garde du vieil éléphant, pour qu'on n'éprouvât aucune espèce d'inquiétude sur son compte.

Un matin, comme je cherchais l'ainé des enfants pour lui remettre un livre que je lui avais promis :

“ Soupramy les a tous emmenés à la pêche, me dit le père.

—A la pêche? fis-je avec étonnement.  
—Et, si vous voulez venir avec moi, continua le major, nous n'avons qu'à descendre pendant quelques minutes, le long des berges du fleuve, pour les surprendre au milieu de leurs occupations.”

J'acceptai l'offre de mon ami, et nous ne tardâmes pas, en effet, à apercevoir, sur une plage de sable qui s'avancait assez avant dans le fleuve, la petite troupe, d'ordinaire si turbulente, calme et silencieuse sur le bord de l'eau. Nous approchâmes. Chaque enfant tenait sa ligne, amorcée et tendue, regardant d'un œil anxieux le bouchon qui dansait au remous, ce qui, à chaque instant, lui faisait croire à une capture importante. A côté, le vieil Soupramy, la trompe armée d'un bambou d'une longueur démesurée, muni de l'engin ordinaire et d'un appât, immobile comme un bloc de granit, faisait patiemment sa partie dans ce concert de pêcheurs.

Comme on le pense bien, je négligeai les enfants pour ne m'occuper que de l'animal, curieux de ne rien perdre de ce qui allait se passer. Mon attente ne devait pas être longue. Le préjugé religieux défendant aux Indous d'attenter à tout ce qui a vie, il s'ensuit que les fleuves regorgent de poissons, comme les jungles de bêtes fauves. Nous n'étions pas arrivés depuis deux minutes, que le flotteur de la ligne de Soupramy commença à s'agiter... L'éléphant ne bougea pas; son petit œil ardent suivait avec convoitise tous les mouvements du bouchon sur les flots; ce n'était pas un novice dans l'exercice de cet art si cher aux rêveurs...; il attendait le bon moment. En effet, le petit flotteur ayant fait tout à coup un brusque mouvement comme pour plonger dans l'eau... la ligne était enlevée avec toute l'adresse d'un pêcheur consommé. A l'extrémité se balançait une de ces magnifiques tanches dorées du Gange, d'un goût si succulent, mais que l'on n'ose manger, d'ordinaire, comme tous les poissons de rivière, qu'après les avoir conservés un mois ou deux dans des viviers. Les nombreux cadavres que les Indous jettent toutes les nuits dans le Gange inspirent pour tous les poissons de ce fleuve une

répugnance qu'on ne parvient pas toujours à vaincre. Lorsque Soupramy aperçut la capture qu'il venait de faire, il poussa immédiatement, en signe de joie, deux de ces ronflements, assez semblables à des notes piquées de trombone, qui lui sont familiers, et il attendit que Jems, le fils aîné du major, vint lui débarrasser sa ligne et l'amorcer de nouveau. C'était un bambin plein de malice, et qui faisait souvent des tours à son gros et débonnaire compagnon; il profita de notre présence pour nous faire assister à un amusant spectacle: après avoir enlevé le poisson, qu'il jeta dans une jarre pleine d'eau apportée à cet effet, il s'en fut paisiblement reprendre sa place, sans mettre d'amorce à l'engin de Soupramy. L'intelligent animal n'essaya même pas de rejeter sa ligne dans le fleuve; il se mit à pousser des cris d'appel à l'adresse de Jems, qu'il adouçissait le plus possible. Rien n'était singulier comme de voir les efforts qu'il faisait pour donner de tendres accents à sa voix: tous les oiseaux en désertaient la feuillée... Voyant que ses tentatives étaient inutiles, l'enfant souriait malicieusement et ne bougeait pas, Soupramy se rendit près de lui et, avec sa trompe, essaya de le pousser doucement du côté de la boîte aux appâts. Quand il vit que tout ce qu'il pouvait imaginer ne parvenait pas à attirer son ami, il se retourna tout à coup, comme frappé d'une idée subite, et, ayant pris avec sa trompe le récipient qui contenait la provision de vers et d'insectes, il vint le déposer aux pieds du major, puis, se retournant, il ramassa sa ligne et la tendit à son maître...

“ Que veux-tu de moi, mon vieux Soupramy!” lui dit mon ami.

Aussitôt l'animal de battre du pied et de faire entendre de nouveaux ses accents les plus mélodieux. Vouant voir jusqu'où irait la chose, je me mis du parti de Jems, et, prenant la boîte, je fis mine de m'enfuir avec... Le chatiment ne se fit pas attendre: l'éléphant, agacé, plongea sa trompe dans le fleuve et fit jaillir sur moi, aux grands éclats de rire de la galerie, une colonne d'eau, avec la vitesse et la force d'une pompe à incendie. Le major l'arrêta d'un signe, et, pour faire ma paix avec l'intelligente bête, j'amorçai moi-même sa ligne... Tremblant de joie comme un baby à qui on vient de restituer son jouet, Soupramy prit à peine le temps de me remercier, en me gratifiant de sa note la plus tendre, et il courut reprendre son poste sur la rive du fleuve.

Il y avait sur la plantation un surveillant anglais du nom de Bennett, qui était bien l'être le plus désagréable qui se puisse voir, et mon hôte ne le conservait qu'en raison de sa très-grande habileté à diriger les travaux. Cet homme éprouvait une véritable antipathie pour Dourga, c'était le nom de l'éléphant, et ne laissait échapper aucune occasion de lui faire de vilaines farces. Son maître, après l'avoir réprimandé plusieurs fois et l'avoir averti de ne point pousser à bout l'animal, finit par lui dire que, le jour où l'éléphant perdrait patience, il lui rendrait ses mauvaises plaisanteries, il ne devait pas s'attendre à ce que la moindre correction serait infligée à sa victime habituelle... et qu'il garderait ce qu'il aurait attrapé.

Un dernier trait finit par lasser la loganimité de l'éléphant... Tous les matins on lui donnait son second déjeuner une vaste galette de maïs enduite de mélasse, dont il était excessivement friand. Un jour, comme le metor, chargé de ce soin, lui apportait sur une claie de bambou, Bennett, qui passait avec un pot plein de poudre de piment rouge, le vida sur la galette, et assista, en se tordant les côtes, aux grimaces de Dourga, que la gourmandise poussa à l'avalier quand même. Le résultat était facile à prévoir: la pauvre bête, la bouche en feu, passa une partie de la journée dans un étang pour calmer la soif qui la dévorait et apaiser l'inflammation développée sur les muqueuses par l'absorption du piment... Sa vengeance ne se fit pas attendre; le soir même, à l'heure où le surveillant ramenait les coolis du travail, l'éléphant se précipita sur lui, l'enleva comme un fétu de paille et le jeta dans un réservoir d'arrosage qui avait près de 10 mètres de profondeur. Bennett, qui savait nager, revint promptement sur les bords; Dourga le laissa gravir la berge, mais, le saisissant aussitôt, il le rejeta à l'eau; la même chose eut lieu trois ou quatre fois de suite, et le surveillant, n'osant plus sortir de l'eau, fut réduit à nager, en faisant le tour de l'étang; l'éléphant le suivait pas à pas sur la rive, prêt à continuer son manège si son ennemi tentait encore de s'échapper. La chose eût tourné fort mal pour ce dernier, si un des coolis n'eût été prévenu par mon ami, qui accourut et contraignit Dourga à se contenter de cette réparation.

Le lendemain, on fut obligé de nourrir l'animal avec de la bouillie de riz: il avait la langue et le palais à vif, comme si on lui eût fait sur ces parties une application de cantharide. Son maître avertit le surveillant qu'il le renverrait sans pitié à la première farce qu'il se permettrait de nouveau à l'égard de la pauvre bête... La leçon avait profité, et Bennett n'avait plus la moindre envie d'exercer sa balle humeur aux dépens de Dourga... Mais ce dernier n'était plus dans des dispositions aussi conciliantes que par le passé, et la haine qu'il avait conçue pour l'Anglais se traduisait par des actes journaliers auxquels le surveillant ne put échapper la plupart du temps que grâce à l'intervention de mon ami ou de ses enfants. Tantôt il recevait à la figure une poignée de sable, était inondé d'eau ou couvert de boue; tantôt il était jeté dans un buisson de cactus d'où il ne parvenait à sortir qu'horriblement écorché... et son ennemi ne s'apaisait pas.

Impossible de corriger l'éléphant; dès que son cornac parlait seulement de l'attacher, les quatre gamins, pour défendre leur gros ami, tombaient sur l'Indou à coups de rotin, et faisaient retentir l'air de tels cris qu'on était bien obligé de laisser Dourga tranquille.

Un jour que l'animal l'avait promené pendant trois ou quatre minutes la tête en bas, Bennett se décida à quitter la plantation.

“ Vous faites bien, lui dit mon ami; c'est le seul parti que vous puissiez prendre; je ne sacrifierai jamais mon éléphant pour vous, et je reconnais que vous n'étiez plus en sûreté ici...”

Une fillette qui venait assez souvent, avec ses parents, passer quelques jours sur la plantation d'un de mes amis, le major Daly, située sur les rives du Brahmapoutre, aux environs de Dakka, avait pris en grande affection un des éléphants de l'habitation. Inutile de dire qu'elle accompagnait ses caresses d'une foule de friandises auxquelles l'animal, gourmand comme personne, se montrait des plus sensibles. Elle n'eût goûté à rien sans conserver la part de son gros compagnon... Un jour, la mère accourut éplorée sur la plantation de son ami... On venait de lui voler son enfant.

Des terous-varous, sortes de nomades montrant des bêtes féroces, avaient séjourné quelque temps dans le pays; l'enlèvement leur était attribué, mais il avait été impossible de suivre leurs traces.

Sravana, c'était le nom de l'éléphant, adorait l'enfant; chaque fois que la petite Emma se trouvait sur l'habitation, il se constituait son gardien, la menait promener le long du fleuve ou dans les rizières, lui cueillant des fleurs et des fruits, attrapant avec sa trompe des oiseaux-mouches et des bengalis dans le calice des fleurs de bananiers; la nuit, il veillait autour de la chambre où se trouvait son berceau. Un mot, une caresse de la jeune fille avaient plus de poids sur sa volonté que tous les ordres de son cornac.

En apercevant la voiture dans laquelle elle avait l'habitude de venir, il courut avec empressement... Il fallait voir son désappointement, sa douleur à la vue du boggez vide... Quelques mots que lui dit Moniram-Dalal, son cornac, le firent entrer dans une violente colère... Avait-il compris? je ne sais; toujours est-il, qu'après avoir fait retentir la forêt pendant deux jours de ses rugissements les plus menaçants, il partit avec Moniram-Dalal à la recherche de la jeune Emma.

Trois semaines après, il était rentré avec l'enfant sur son dos. Il avait surpris les ierous-varous au moment où ils allaient passer le Gange, en face de Radjemahl. Leur ravir la jeune fille, prendre par le cou celui qui la portait et le jeter dans le Gange fut l'affaire d'un instant; les misérables furent si effrayés de la brusque apparition de l'éléphant et de sa rapide agression, qu'ils s'enfuirent dans toutes les directions, sans que ce dernier, dans sa joie, songeât à les poursuivre.

J'étais à Vellypoor, habitation du major, en famille, et nous avons tous entendu Moniram-Dalal, le cornac, raconter les marches et contre-marches de son ami pour arriver à découvrir les ravisseurs.

Je m'arrête; bien d'autres exemples de l'intelligence de l'éléphant sont donnés par M. Jaccoliot; force m'est d'arrêter mes citations et de renvoyer le lecteur à ce livre, qui a le rare mérite de ramener l'esprit à la nature, et de le reposer ainsi des sèches spéculations humaines.

—Figaro. PHILIPPE GILIE.

## NOS GRAVURES

### Salon de 1877: César

(Groupe en plâtre de M. Maillat.)

Il est à terre, mort sans doute, à en juger par ses membres contractés, par les dépressions du torse, par l'abandon de la tête qui retombe, lourde et inerte; sa main gauche a abandonné le sceptre dont les débris gisent à côté de lui, tandis que la droite pend de tout son poids, encore appuyée sur le globe terrestre, également renversé; de sa poitrine émerge un manche de poignard qu'un bras vigoureux y a plongé jusqu'à la garde; la tête est encore ceinte du laurier triomphal.

Et, parmi tous ces emblèmes de victoire et de puissance dont les débris jonchent le sol, le plus vivant de tous, l'aigle à la large envergure, a seul échappé aux coups de la destinée; on dirait que la déesse vengeresse ne l'a conservé que pour le chatiment du maître orgueilleux dont il fut si longtemps le favori; les serres enfoncées dans ses flancs, il fouille maintenant de son bec aigu les entrailles du César vaincu; image des renversements d'ici-bas!

L'œuvre de M. Maillat, d'une inspiration énergique et presque sauvage, a quelque chose de violent qui arrête le regard; on sent que l'artiste a été ému, qu'il a obéi à une passion vigoureuse qui a em-

porté sa main plus vite encore que sa pensée. En face de cette allégorie étrange, on demeure étonné et on s'interroge sans être certain d'en découvrir toute la portée; mais, si l'image de la souffrance physique y efface un peu trop l'idée du remords, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'on est devant une œuvre sincère et convaincue: on se sent, malgré soi, envahi d'une profonde et indicible émotion.

## Une première communion par Pie IX

Il y a quelques années, M. Olivier, de San-Francisco (E.U.), ayant, avec sa famille, abjuré le protestantisme pour embrasser la religion catholique, sollicitait comme faveur insigne que sa fille communiât, pour la première fois, des mains du Saint-Père. Pie IX, avec sa grâce et sa bonté ordinaire, accueillit favorablement cette demande et désigna le jour de la cérémonie. A l'heure indiquée, la pieuse famille se rendit, le cœur rempli de joie, dans la chapelle privée du Pape. Sa Sainteté célébra la sainte messe et confia à l'heureuse enfant d'abord, puis à sa famille, le Dieu d'amour dont il est le vicaire.

Ensuite, sa main paternelle appela sur tous les assistants les bénédictions célestes.

Malgré les épreuves dont on ne cesse de l'accabler, Pie IX aime à faire des heureux. Tout récemment encore, il renouvelait la même cérémonie de première communion en faveur du jeune fils de M. le marquis de Ségur.

## Accident de Brantford

Il y a quelques jours, le pont de Brantford (Ontario) s'est partiellement écroulé, au moment du passage d'un train express du chemin de fer Brantford, Norwich and Port Burwell. La locomotive, un wagon de marchandises et celui des bagages ont été précipités dans la rivière Grand, avec le conducteur, le mécanicien, le chauffeur et le messenger d'express. Aucun d'eux n'a été blessé mortellement. Les wagons de voyageurs sont restés sur une portion non démolie du pont.

## La mère est malade

(Voir notre avant-dernier numéro.)

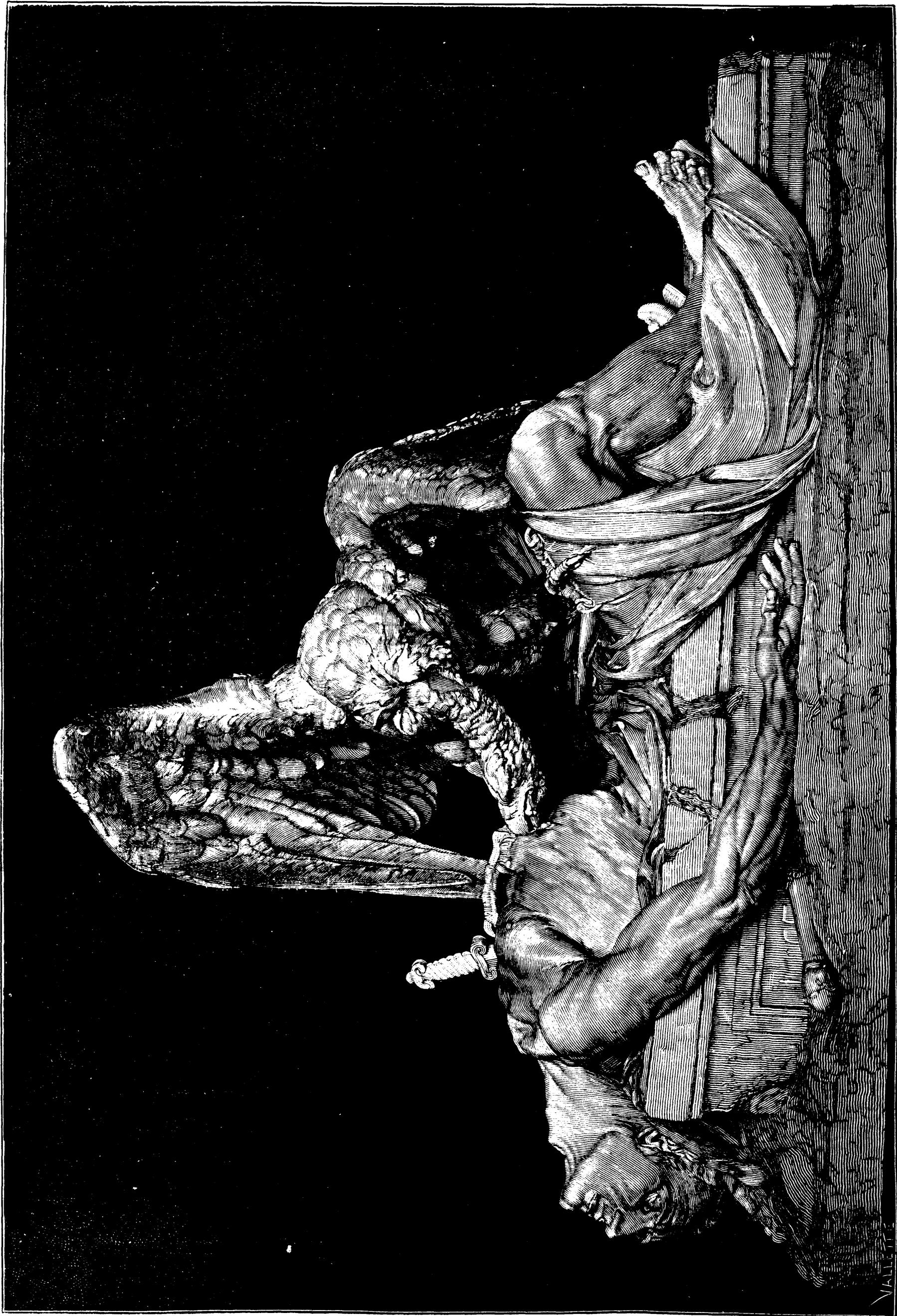
Dans la cabane du pêcheur, la pauvre mère est clouée sur un lit de souffrance, et ne peut, hélas! prodiguer à sa jeune famille ses soins maternels. Le rude matelot se fait garde-malade, cuisinier et bonne d'enfant.

Comme il est père avant tout, son cœur impose silence à ses goûts. Si la cuisine n'est pas aussi bonne que celle de la mère, les enfants n'y prendront pas garde. A l'heure du repas, petites filles et petits garçons, harassés, aiguillonnés par la faim, entrent au logis, où chacun réclame à l'envi la part qui lui revient.

Le frère aîné, par droit de naissance et peut-être aussi par droit de conquête, accapare le grand plat... et, sans cérémonie, s'installe à terre. Alors, tout en satisfaisant son appétit, il agace Minet, qui, planté en face de lui, fait un superbe ronron et cligne de l'œil sur le contenu du plat.

Le garçonnet, l'ayant aperçu, éprouve un délicieux plaisir à lui tirer la langue et à le provoquer de la main. Autant de gestes qui semblent dire au pauvre Minet: “Gourmand, tu en voudrais bien, mais tu n'en auras pas.” Et Minet, qui paraît avoir compris, en prend philosophiquement son parti, et continue son traditionnel ronron.

La scène la plus intéressante se passe aux côtés du père! Assis sur un escabeau, il tient sur ses genoux son plus jeune enfant, et distribue la bouillie à tour de rôle. Les petites filles se sont groupées autour de lui, le tirent qui par son habit, qui par le bras, et ouvrent la bouche à l'envi l'une de l'autre, afin d'attirer l'attention pour avoir la cuillerée. L'empressement est si grand, qu'une des petites filles, à cheval sur un balai, ne pense même pas à se séparer de sa pacifique monture, et s'accroche le plus gentiment du monde à la robe de son aînée. Le père, tout absorbé dans son rôle, souffle avec conscience et méthode sur les cuillerées trop chaudes. Il n'est pas jusqu'aux dindonneaux qui ne contribuent à augmenter le charme de cet intérieur patriarcal.



CÉSAR



EVENEMENTS D'ORIENT - ENTERREMENT DES MORTS A PLEVNA



ASSAUT DE LA REDOUTE DE GRIVITZKA

A. M. J. B. CAOUETTE

(SONNET)

Oui, puisqu'il plût à Dieu de te faire poète,  
Courage donc, jeune homme au front plein de fierté !...  
Et, malgré les clameurs de la foule inquiète,  
Redis-nous plus souvent tes chants de piété.

Chante aussi nos forêts, notre rive coquette.  
La jeunesse, l'amour et les beaux soirs d'été :  
Exalte les grands noms que l'Histoire répète.  
Célèbre les aïeux, chante la liberté.

Chante avec les ruisseaux, les oiseaux et la brise.  
Rappelle toi toujours que l'art nous civilise,  
Et fait naître l'espoir dans tout cœur ulcéré.

Souviens-toi que chacun se doit à sa patrie,  
Et que l'homme oubliant son talent, son génie,  
Est indigne d'avoir au front ce feu sacré.

W. CHAPMAN.

Août 1877.

UNE

## FILLE LAIDE

VIII

(Suite.)

M. Maxime de Saint-Ebre avait écouté ce bref récit avec un intérêt évident. Sa nature concentrée le prédisposait mal à l'expansion subite. Pourtant, il ne put retenir une exclamation violente :

« Cette femme est folle, n'est-ce pas ? »

— On ne sait au juste. Beaucoup la disent seulement égoïste et dépourvue de tout, par suite des prodigalités du défunt marquis.

— On ne l'a jamais accusée d'avarice ?

— Vraiment, ce serait mal connaître les hommes en général et les Salinois en particulier, que de supposer qu'ils n'aient pas tout d'abord porté cette accusation contre la recluse des ruines.

— Eh bien ?

— Eh bien ! les langues les plus âpres à la médisance ont dû reconnaître que rien n'auto-ri-rait ce jugement. On ne connaît plus ni terres, ni revenus à Mme de Brébion.

M. de Saint-Ebre était devenu songeur. Une question semblait encore brûler ses lèvres ; toutefois, il la contint et reprit sa marche dans le sillon que lady Margaret traçait au milieu des ronces.

Leur arrivée ne produisit pas l'émotion d'une première visite. D'ailleurs, la marquise endormie ne pouvant les recevoir, ce fut sur la terrasse, dominant la ville, qu'Etienne et Paula les firent asseoir.

L'abbé Joumel vint les rejoindre et fut tout charmé de retrouver dans le grave commandant de dragons certain petit diable, fort remuant et fort indocile, dont il avait autrefois commencé l'instruction religieuse au lycée de Besançon.

La transformation ne pouvait être plus complète, car le cadet des Saint-Ebre possédait aujourd'hui l'apparence grave et les qualités essentielles qui font les hommes de mérite.

Il était observateur et contenu, instruit et mo-deste, indulgent aux autres, sévère à ses propres penchans.

Sans pouvoir apprécier à première vue des avantages moraux dont quelques-uns se faisaient facilement deviner, l'abbé Joumel ne put se défendre de s'écrier joyeusement :

« Un élève qui me fait honneur ! »

Et le prêtre et l'officier échangèrent une élo- quente poignée de mains.

Allégée de la présence hautaine de la mar- quise et réjouie par la reconnaissance inatten- due du maître et de l'élève, cette visite eut un charme tout particulier pour les recluses de Bré- bion.

Leur étrange isolement les avait prédisposées à une sorte de reconnaissance instinctive pour tout ce qui en rompait la monotonie.

Et, quand cette diversion prenait la forme ai- mable d'une femme souriante ou l'enveloppe sympathique d'un officier distingué, on peut aisément entrevoir le plaisir attendri dont les deux sœurs ne surent pas se défendre.

En vérité, le bon abbé ne s'en défendit pas davantage ; il rayonnait dans cette atmosphère intelligente et toute affectueuse.

Oh ! la belle soirée sur la terrasse !... Comme le soleil couchant avait de caressants rayons !... Comme il mettait de coquetterie à piquer d'une étincelle d'or le sommet des monuments, des toits espagnols et des églises de la ville étendue, tout là-bas, comme un ruban vi- vant entre la montagne et la Furieuse.

La Furieuse !... un torrent qui voudrait être une rivière et qui, grossi parfois par les neiges jusqu'à devenir effrayant, devient, en été, d'une aridité qui rendrait jaloux le Mançanarès.

Puis au-delà, un horizon montagneux, le Jura français, frère jumeau du pittoresque Jura suisse, qui étage ses cimes nuageuses, jalouses de leurs voisines le Rigbi et la Yung-Frau ; ro- chers, cascades, forêts de sapins, pentes vertes que le crépuscule faisait miroiter aux flancs des monts comme un collier d'émeraudes sur d'on- duleuses épaules.

Il semblait à Etienne contempler pour la première fois ce magnifique spectacle.

Autour d'elle, on causait toujours.

« Votre congé approche-t-il de sa fin ? deman- dait l'aumônier.

— Beaucoup trop vite, répondit l'officier de dragons.

— Ah ! voilà qui est à enregistrer ! s'écria gaument lady Margaret.

— Pourquoi donc, madame ? interrogea Paula.

— Parce que monsieur mon beau-frère, en vrai Français inconstant qu'il est, après avoir trouvé pleines et trop courtes les premières journées de son séjour ici, commençait à en déplorer l'em- ploï fastidieux, éternellement le même.

— C'est sans doute, dit vivement Maxime, qu'il l'absence de mon frère, trop faible pour m'ac- compagner dans mes promenades, me les faisait trouver sans intérêt.

— Et puis, intervint l'abbé, peut-être connais- sez-vous trop à fond, pour le avoir visitées souvent, nos merveilles salinoises, la Lison, la Grotte des Sarrazins, Gouailles, le Mont Poupet.

— Que de belles choses que nous ne connais- sons pas ! exclama Paula.

— Je vous y conduirai, pauvrette, fit la jeune Anglaise avec commisération... et dès demain, si vous voulez.

Etienne tourna lentement sa tête songeuse. « Notre devoir est ici, madame, dit-elle dou- cement ; merci ; mais, pour nous, le temps n'est pas aux promenades.

— Tu as trop raison ! » soupira Paula.

Lady Margaret prit amicalement la main longue et pâle de Mlle de Béringe.

« Vous êtes la sagesse ! » fit-elle avec un bon sourire.

Puis se tournant vers Paula qui, toute câline, avançait sa jolie tête comme pour quêter une caresse :

« Et vous, la séduction ! » acheva-t-elle.

Peut-être lady Margaret ne se rendait-elle pas compte de ce que sa comparaison spontanée ren- fermait de pénible pour Etienne.

Maxime le sentit et voulut le réparer en di- sant à Etienne de sa voix profonde, où pas- sait un souffle ému :

« Vous êtes surtout le dévouement, mado- moiselle. »

La pauvre fille leva vers lui ses grands yeux surpris, où le commandant put lire sans fatuité la plus expressive gratitude.

Elle était si peu gâtée que ce mot lui parut avoir une douceur sans pareille.

Aubin, qui se tenait assis sur une pierre ren- versée à l'extrémité de la terrasse, dans la pose timide et gauche d'un homme qui ne sait trop où se trouve sa véritable place, entendit le mot, vit le regard, et se leva plein de dépit.

« Comme la marquise avait raison d'aimer médiocrement les étrangers ! »

Cette pensée, si fautive qu'elle fût, plaisait fort en ce moment à son esprit boudeur.

Cependant, celui qui venait de la faire naître devait la calmer bientôt par son départ. N'avait-on pas dit, dans cette visite impromptue, que le congé du commandant touchait à sa fin ?

Rassuré, sans savoir au juste quel danger l'avait effrayé, Aubin se rassit en fixant des yeux sombres sur le dôme de Notre-Dame-Libératrice, dont la flèche perçait le brouillard naissant.

Et de son côté subitement troublé monta une prière vers la Libératrice divine qu'il avait ap- pris à implorer. « Délivrez-nous !... Délivrez-nous ! » murmuraient ses lèvres, sans se rendre compte qu'une lueur éternelle éclaira les causes et sonde les motifs.

Au moment où lady Margaret prenait congé, on vit émerger du sentier escarpé la figure ronde, suante et fatiguée d'un nouveau visiteur.

A en juger par le souffle haletant qui s'échan- pait avec bruit de sa large poitrine, il ne devait trouver l'ascension du château ni commode ni salutaire.

Il était accompagné d'un jeune homme efflan- qué, lequel, tout en n'ayant pas les mêmes rai- sons pour s'épuiser en efforts pénibles, ne paraiss-ait pas beaucoup plus charmé.

Le monsieur gras, dont le crâne jaune et rui- selant inspirait une commisération comique, fit un grand « ouf ! » en prenant pied sur le terrain plat.

Le monsieur maigre rajusta d'un air mau- sade sa cravate blanche et sa moustache rousse dont les quatre pointes se touchaient.

Quoique l'un fût très-rond et l'autre tout en longueur, ils avaient un air de famille.

Seulement, les lunettes du père n'étaient en- core chez le fils qu'à l'état de pince-nez.

Mais sous les verres brillaient le même regard gris, terne et prudent.

« Madame la marquise de Brébion est-elle visible pour son conseil ordinaire ? » sourit agréablement le gros monsieur en s'épongeant le front avec conscience.

Il avait, d'ailleurs, fait un salut circulaire qui ne manquait pas de dignité.

« Madame la marquise est fort souffrante de- puis quelques jours, monsieur, répondit poli- ment l'aumônier, qui ne savait quel nom inscrire sur ce visage jovial.

— Hélas ! monsieur l'abbé... les notaires sont habitués à voir leurs clients dans toutes les situations possibles. »

Ce mot « notaire » ouvrit les yeux à l'abbé Joumel.

« Me Trébois, de Besançon ? » interrogea-t-il. Le notaire salua, et le jeune homme maigre crut devoir saluer aussi en sa qualité d'héritier présomptif.

Etienne offrit d'aller s'informer de l'état actuel de la marquise, que Mariette veillait, tandis que Paula se chargeait de reconduire ma- dame de Saint-Ebre et le commandant de dra- gons.

Celui-ci, quand il passa devant le notaire, lui tendit cordialement la main :

« Je ne m'attendais pas au plaisir de vous rencontrer. »

— Si haut, n'est-ce pas ? acheva M. Trébois ; oh ! cela n'est pas dans mes habitudes. Sur la terre, oui. Entre ciel et terre, comme ici... rarement.

— Ces militaires connaissent tout le monde ! se récria lady Margaret.

— Mais ces notaires connaissent surtout leurs clients ! riposta M. Trébois en serrant dans ses menottes courtes et blanches la longue main aris- tocratique de Maxime.

— Un bien mince client ! sourit l'officier, il en faudrait beaucoup, beaucoup, comme moi pour empêcher une étude de périr d'inanition.

« Les petits ruisseaux... » commença M. Trébois, qui n'avait encore rien dit.

Sa voix aigrelette rappelait un assez lointain appel de cornemuse dans la montagne.

« Mme la marquise sera très-heureuse de recevoir M. Trébois, » vint dire Etienne.

Ce fut le signal des adieux ; la première moi- tié des visiteurs redescendit vers la ville, tandis que la seconde entraît au château.

Paula fit quelques pas dans le sentier de chèvre qui servait de grande route à Brébion, et resta debout contre un rocher, suivant du re- gard ceux qui s'éloignaient.

Elle se faisait un jeu charmant de les perdre au détour d'un buisson, de les retrouver entre deux roches, de les voir s'amincir... s'amoin- drir... passer à l'état d'ombres sous les flot- tantes vapeurs de la nuit tombante.

Une voix la tira de sa rêverie.

« Que regardez-vous donc ainsi, Paula ! » dit Aubin derrière elle.

Il avait garé l'habitude des amicales appella- tions de l'enfance.

« Quel intérêt peux-tu prendre à cela ? répon- dit-elle avec l'involontaire dépit d'être troublée dans une contemplation souriante.

— Comment... quel intérêt ? » balbutia-t-il.

Comme elle avait raison ! Le pauvre Aubin éprouva pour la première fois la sensation de l'indiscrétion naïvement commise et comprise aussitôt.

Jusqu'alors il lui avait paru tout simple d'in- terroger Paula, de la contraindre de la façon la plus naturelle à penser tout haut devant lui.

Il eut, tout à coup, l'intuition que ce joli temps d'insouciance et de fraternelle familiarité était envolé pour toujours.

Cependant, Paula eut quelque regret d'avoir sèchement répondu à son ancien compagnon de jeux, et crut réparer la peine qu'elle lui avait peut-être causé.

« Je regardais s'éloigner quelqu'un qui m'aime. C'est triste de les voir disparaître. C'est bon de penser qu'ils reviendront, » expliqua-t-elle.

Décidément, Aubin avait ce soir-là des nerfs de petite-maitresse.

L'explication l'exaspéra.

« Qui vous aime ! répéta-t-il avec amertume.

Croyez-vous donc vraiment que ce soit beaucoup aimer celles qu'au pays, là-bas, on appelle « les recluses, » que de venir, deux fois en quinze jours, satisfaire près d'elles son désœuvrement et sa curiosité ? »

Paula le toisa d'un air fier. Sa bouche fine eut le dressaillement des natures ardentes subite- ment blessées ; puis elle haussa les épaules, passa devant Aubin sans répondre et remonta vers la terrasse.

Le pauvre garçon, devant ce dédaigneux si- lence, n'eut pas la lucidité de reconnaître qu'il était fort maladroit, mais seulement le déplaisir de se sentir très-malheureux.

Positivement, on lui prenait « ses orpheli- nes. »

Et telle était la jalouse apreté de son attachement à ses chères sœurs d'enfance, qu'il se garda bien d'en deviner la source, ni d'en apercevoir l'aveuglement.

IX

Etienne avait introduit messieurs Trébois père et fils dans la chambre où languissait la marquise, dont le tempérament usé devait une existence factice aux nouvelles et mémorables prescriptions du docteur.

Elle n'interrogea plus, elle acceptait, pre- nant à la nourriture substantielle et aux bois- sons réconfortantes le plaisir instinctif jet brutal de l'être dont l'âme se retire.

Elle avait retrouvé un regain de forces, un semblant d'intelligence, et le prouva en faisant bon accueil à l'officier ministériel.

Elle avait paru très-étonnée de sa visite et ne lui laissa pas le temps de s'asseoir avant de s'en exclamer.

« Qu'y a-t-il donc ? fit-elle en soulevant son corps de squelette sur les deux coussins que la main d'Etienne essayait vainement de rendre malléables. Vous-même !... »

M. Trébois fit une inclination discrète qui la rendit attentive.

« Laissez-nous, » dit-elle à Mlle de Béringe, qui, sans attendre ce mot désagréable, gagnait prestement la porte.

Le notaire prit un siège et resta muet.

« Ça, ce n'est pas, j'imagine, monsieur Tré- bois, mes huit cents livres de rentes à me payer qui vous amène ici ce soir ? »

Comme le notaire ne parlait pas davantage, la marquise, d'un coup d'œil encore vif, fit le tour de la chambre et vit Mariette très-silen- cieusement occupée à tirer les vieux rideaux de damas devant la haute fenêtre.

Il est positif qu'elle y mettait une lenteur tout à fait capable de la faire soupçonner de cu- riosité plus que d'adresse.

« Mariette, » fit durement la marquise.

La servante comprit et disparut, non sans un profond regret.

« Voyons, parlez. »

— Madame la marquise, dit M. Trébois, je suis venu vous prévenir en personne de l'événe- ment qui vient de se produire et qui vous cou- cerne. En personne, parce que vous m'avez or- donné, madame, une réserve plus qu'ordinaire. » La marquise approuva du sourcil.

Le regret de Mariette était si vif en quittant la chambre qu'elle trouva sur le champ le moyen

d'y rentrer. Et ce n'était pourtant pas une femme d'imagination.

Sa lampe fumeuse à la main, elle rouvrit la porte juste à point pour entendre le notaire pro- noncer d'un ton béat cette phrase funèbre :

« Monseigneur l'évêque de Pamiers est mort ! »

La marquise leva vers le ciel de lit ses mains diaphanes où les veines se dessinaient en fines cordelettes.

« Dieu m'est témoin, murmura-t-elle, que je lui souhaitais une longue vie.

— Mais, madame la marquise, Monseigneur avait quatre-vingt-deux ans ! s'écria M. Trébois père.

Et depuis vingt-cinq ans, monseigneur était usufuitier de votre fortune, ajouta M. Trébois fils ; quarante mille livres de rentes !... »

En entendant ce son de cornemuse qui servait de voix au jeune homme, la vieille dame tourna vers lui son œil surpris.

« Qui donc m'avez-vous amené là... pour en- tendre parler de ces choses qu'il ne me plaît pas de divulguer ! demanda-t-elle avec une mau- vaise humeur non dissimulée.

— Mon fils... mon successeur, expliqua le no- taire.

— Bon !... Allez-vous vous retirer, maintenant où j'ai le plus besoin de votre aide ?... au moins pour mourir en paix !

— Bientôt ; point assez vite, toutefois, pour ne pouvoir vous mettre d'abord en possession des huit cent mille francs... »

Un bruit inattendu coupa la parole au notaire.

C'était la lampe de Mariette, échappée de sa main par l'effet d'une prodigieuse émotion, qui venait se briser sur les dalles.

La marquise eut un mouvement de colère si terrifiant que ses os craquèrent dans l'effort qui faillit l'arracher de son lit.

Mariette, sans même s'occuper des débris de la lampe, s'enfuit épouvantée.

Mme de Brébion, que cet incident avait trou- blée beaucoup plus qu'il ne le méritait au pre- mier aspect, retomba sur ses oreillers en balbu- tiant avec agitation :

« Curieuse... sottise... bavarde !... voici mes secrets personnels tombés en bonnes mains !... Vous n'avez donc pas vu cette in- discrète, vous, dont les yeux sont meilleurs que les miens ? Tout est gâté maintenant.

— Calmez-vous, madame, calmez-vous, s'em- pressa de répondre le notaire. Cette fille a pu saisir tout au plus que vous alliez jour d'une fortune... »

— J'entends ne pas en jouir !

— Qui vous appartient depuis tant d'an- nées déjà.

— Il m'importe peu !

— Peut-être n'avez-vous jamais réfléchi, ma- dame la marquise, aux importants revenus dont vous étiez privée par la clause du testament du cardinal de Brébion, votre oncle par alliance, qui établissait usufuitier d'une somme de huit cent mille francs son condisciple l'évêque de Pamiers.

— C'était consacrer cette somme à de bonnes œuvres.

— Nul ne le sait mieux que moi. Mgr. de Pa- miers a vécu, est mort en saint.

— Sans qu'une parcelle des revenus dont il s'a- git ait jamais été distraite de l'usage pieux voulu par le donataire, insista la châtelaine.

— Vous m'en voyez convaincu, madame. Pa- miers, et tout le diocèse se sont enrichis des fon- dations les plus utiles. Le nom du cardinal de Brébion, mêlé à celui de Monseigneur, est béni de toute une population d'indigents. Il n'en est pas moins vrai que les intentions du cardinal étant remplies, Mgr. de Pamiers ayant fait jouir les pauvres de l'usufuit dont il était titulaire, ce dernier étant mort aussi, je me réjouis hon- nêtement de voir cette belle fortune arriver en d'aussi dignes mains que les vôtres. »

La marquise ne parut touchée ni des consi- dérations fort logiques présentées par le no- taire, ni du compliment banal qui les couron- nait. Ses yeux, d'une mobilité prodigieuse, erraient dans les profondeurs de la vaste chambre mal éclairée par l'unique bougie — était-ce même une bougie ? — laissée par Etien- nette. Ses lèvres s'agitaient, laissant fuir des paroles sans suite qui répondaient à d'intimes souvenirs.

« La fortune !... pour souffrir davantage, voilà tout... pour devenir un objet de convoi- tise... pour bouleverser tous les sentiments autour de soi... pour amoindrir toutes les consciences. A quoi m'a servi la fortune ?... Jeune, elle m'attirait les hommages... C'était mon orgueil qui aimait... Il ne m'aimait pas, lui, qui m'a ruinée... pas plus que ne m'avaient aimées les autres... Je l'avais cru !... quand je n'ai plus eu d'or à lui donner, il m'a dédai- gnée... insultée... j'étais sa femme, pour- tant, et j'avais cru en lui !... La fortune !... vieille comme je suis, à quoi bon ? déchaîner autour de moi une meute de solliciteurs et d'af- famés ! Pauvres petites... elles ne doivent pas savoir cela, entendez-vous... ? Il vaut mieux qu'elles ne soient jamais ni riches... ni aimées... ni trompées... »

Les deux hommes écoutaient, stupéfaits, ces paroles étranges où les reminiscences d'un passé douloureux luttaient contre l'ordre naturel des choses. Une logique bizarre, à l'usage des cœurs irrémédiablement blessés, en semblait décoller.

« Madame la marquise... » hasarda M. Tré- bois.

Elle redescendit à la réalité, sans transition. « Ah ! oui... je sais. Vous voulez en fuir. Votre visite a un but. Définissez-le, je vous prie, en quelques mots, car je suis bien fati- guée. »

— Eh bien, madame, je serai mis sous huit

jours en possession de votre fortune par mon confrère de Pamiers. Vous plait-il m'indiquer l'usage que je dois faire des arrérages échus qui forment, eux seuls, une somme considérable ?

— Appliquez-les aux œuvres de défunt Mgr. de Pamiers.

—Fort bien, fit le notaire avec quelque surprise, tandis que le jeune Trébois sursautait.

—Est-ce tout ? demanda-t-elle.  
—Non pas. A partir d'avant-hier, jour du décès de Monseigneur, les revenus vous appartenant en propre, vous voudrez bien m'autoriser, madame, à vous avancer telle somme que vous jugez convenable... pour votre usage... et celui de Brébion. J'en serai fort honoré.

Quelle convenance que le notaire eût mise à formuler une proposition, parfaitement naturelle du reste, la marquise en parut froissée.

—Je vous remercie, répondit-elle. Je n'ai besoin de rien. J'entends ne rien changer à mon existence. Je ne veux voir ni compétitions, ni bassesses, ni intrigue autour de moi et des miens. L'or est un dissolvant. Gardez-le.

—Mais, madame, s'écria le jeune Trébois, nous ne saurions vous obéir. Les affaires ne se traitent pas au point de vue du sentiment.

La marquise le regarda de son grand oeil inquisiteur.

—Vous, jeune homme, vous devez aimer l'argent, prononça-t-elle avec un sourire ambigu, je souhaite qu'il vous rende heureux.

—En tous cas, j'aime celui de mes clients, car mon devoir sera d'en prendre soin et de le faire fructifier, riposta le jeune Trébois.

—Faites-le fructifier, je le veux bien.

Me. Trébois parut fort goûter cette concession.

—Et m'autorisez-vous, madame la marquise, à vous apporter chaque trimestre le montant de vos revenus, soit 13,330 francs par trimestre ?

Une véritable terreur se peignit sur les traits de la châtelaine à l'énonciation de ce chiffre.

—Non, dit-elle avec force. Je ne vous autorise qu'à une chose, c'est à conserver le dépôt que je vous confie, et à garder le silence.

Le notaire comprit qu'il n'avait rien autre à obtenir de cette intelligence dévoyée, peut-être de ce cœur malade.

Il se leva pour se retirer. Sa conscience d'officier ministériel n'était cependant pas satisfaite. L'état de santé de la marquise lui causait des inquiétudes professionnelles.

Allait-il la laisser s'éteindre sans assurer l'avenir d'une succession de huit cent mille francs dont elle paraissait se soucier si peu ?

Et quelle périphrase heureuse employer pour toucher cette épineuse question ? Le mot de "testament" déplait aux vieillards.

Il en avait un peu de sueur au front, ce beau front interminable si difficilement essuyé.

Monsieur son fils lui vint en aide en prenant congé de la marquise sur ce mot respectueux : "Je suis reconnaissant, madame, que vous ayez permis à mon père de vous présenter votre humble serviteur qui se met, dès maintenant, en prévision de l'avenir, tout entier à vos ordres."

—Ah ! sourit le notaire avec intention, c'est qu'il est mis, de mon vivant, en possession d'une part de mon héritage. Un peu de prévoyance ne nuit pas.

La marquise comprit-elle ? Le même sourire indéfinissable plissa ses lèvres parcheminées.

—Je vous approuve, dit-elle. Il ne faut pas attendre la mort pour écrire ses dernières volontés, ni pour désigner son successeur.

—Je suis heureux d'entendre ces paroles dans votre humble bouche... et si jamais mon ministère...

—Un testament olographe suffit-il ? interrompit-elle.

—Parfaitement, s'il est conçu suivant les usages légaux.

—J'ai eu pour modèle celui du cardinal de Brébion, mon oncle. Il était bon, n'est-ce pas ?

—Hélas ! soupira le notaire, qui ne pouvait se défendre d'en vouloir au cardinal, dont une volonté dernière l'avait privé d'administrer depuis vingt-cinq ans 40,000 livres de rente.

—Alors tout est bien, conclut la marquise avec une évidente fatigue.

Elle frappa sur un timbre félé. Les sabots de Thibaut résonnèrent au seuil de la porte.

Comme il n'y avait pas d'autre lampe au châteaue que celle—bien primitive, certes—dont les débris huilaient le sol, il prit l'unique lumière de la cheminée, et précéda les visiteurs dont les dernières salutations n'arrachèrent plus un mot à la vieille dame.

(La suite au prochain numéro.)

ECHOS

La fortune sourit, de nouveau, aux Russes. Le grand-duc Michel s'est emparé de Kars, au commencement de la semaine dernière, après un combat acharné, où assiéger et assiégés ont subi des pertes considérables. On s'attend aussi à la chute prochaine d'Erzeroum. Une fois maîtres de ces deux places, les Russes en feraient la base d'opérations importantes dans la direction du sud-ouest et de la vallée de l'Euphrate. La prise de Kars est un échec grave pour les Turcs ; d'après les correspondants russes, ce serait un désastre.

En Europe, la garnison de Plevna commence à faiblir.

On annonce l'intervention immédiate de l'Angleterre, qui, pressée par les récents échecs de la Turquie, aurait adressé un ultimatum menaçant à la Russie.

La crise est arrivée à son paroxysme en France. Jeudi, le nouveau ministère est entré officiellement en fonction. M. Grimaudet de Rochebouché en est le chef. Samedi, les nouveaux ministres ont fait leur début au Sénat et à la Chambre. Ils se sont donnés comme formant un cabinet d'affaires, en dehors de toute combinaison politique. La majorité républicaine de l'Assemblée a refusé d'accepter cette explication, et un vote de non-confiance a été voté le jour même par 323 contre 208. On croit qu'après ce dernier essai de conciliation, le Maréchal va proposer une nouvelle dissolution au Sénat.

Par une proclamation officielle d'Ottawa, le fameux O'Donoghue, qui prit part à l'insurrection de Manitoba en 1870, et qui combattit, en 1871, dans les rangs des fédérés qui envahirent alors le territoire canadien, vient d'être amnistié.

CHOSSES ET AUTRES

Mgr. Conroy est à Ottawa depuis quelques jours. Il est l'hôte de Son Excellence le Gouverneur-général.

Une dépêche de Winnipeg annonce que le lieutenant-gouverneur Cauchon est arrivé sans encombre dans la capitale de la province.

Les derniers arrangements, relatifs à la circulation d'un train entre Hull et Montréal, sur le chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, sont presque terminés.

Il a été décidé de donner un grand dîner à Montréal à Sir Alex. Galt, à l'occasion de la décision de la Commission des Pêcheries. Le dîner aura lieu le 30 novembre.

L'époque de la réunion des élèves anciens et nouveaux du collège de Saint-Hyacinthe est fixée à la fin de juin 1878.

Il est rumeur que l'hon. M. Blake songe à se retirer de la politique, et qu'il doit être nommé juge-en-chef à la place de feu le juge Draper.

Le bref pour la nouvelle élection de Nicolet a été lancé. La présentation des candidats aura lieu le 11 décembre.

La Commission des Pêcheries, siégeant à Halifax, a donné sa décision.

La Commission accordée une indemnité de \$5,500,000 à la Grande-Bretagne.

Le juge Kellogg, le commissaire des Etats-Unis, n'a pas donné son assentiment à la sentence des deux autres membres de la Commission, M. Delfosse et Sir A. T. Galt.

M. Allyn, qui se présente à Québec-Ouest pour la Chambre locale dans les intérêts conservateurs, en remplacement de l'hon. M. Hearn, nommé conseiller législatif, n'a pas encore d'opinion connue. Il est probable qu'il sera élu par acclamation.

FAITS DIVERS

LA NOUVELLE GARE.—Samedi dernier, une centaine d'hommes étaient occupés à creuser les fondations de la nouvelle gare du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Papineau. Cette bâtisse, de 500 pieds de long et 250 pieds de large, devra être terminée en janvier. Le gouvernement a donné ordre d'y faire rendre la voie du chemin de fer, qui actuellement ne va que jusqu'à Hochelaga, durant l'hiver. MM. Laberge et fils en sont les entrepreneurs.

Les Honorables MM. de Boucherville, Chapleau et Mailhot ont visité le site de la nouvelle gare jeudi dernier.

—Une bien touchante démonstration a eu lieu ces jours derniers dans l'église de la paroisse de la Nativité de la Sainte Vierge à Hochelaga. Jane Cummings, de Leeds, Ontario, et depuis quelque temps à Hochelaga, a abjuré le protestantisme pour entrer dans le sein de l'Eglise catholique. Le révérend messire Dugas, curé de la paroisse, accompagné du révérend messire Brouillet, reçut l'acte solennel d'abjuration de la jeune convertie. Les prières et les cérémonies de circonstance se firent au milieu du silence recueilli de l'assistance. Un air de fête semblait régner dans toute l'église, et en présence de ce triomphe imposant de la foi, le bonheur de celle qui était l'objet et l'occasion d'une telle démonstration fut doublement partagé par tous ceux qui en furent témoins.

M. J. L. Archambault, avocat, fut le parrain, et Mme J. Damien Rolland, d'Hochelaga, la marraine de la jeune fille, qui reçut au baptême le nom de Mary.

—On lit dans la *Semaine religieuse de Rennes*, à propos de chant dans les églises : "Il faudrait surtout que le peuple chrétien ne craignît pas de mêler sa voix à celles du chœur et de s'unir aux chants pieux qui font retentir les voûtes de nos vieilles basiliques. Pourquoi donc cette timidité exagérée ou cette indifférence coupable qui vient paralyser l'élan de la ferveur et fait ressembler à un peuple de statues les fidèles qui viennent s'agenouiller et prier dans nos temples ?

"Quelle majesté cependant, quelle splendeur n'ajouteraient pas aux pompes du culte catholique ces milliers de voix mâles et douces, sonores et limpides, alternant avec le chœur et se fondant, pour ainsi dire, de manière à former une seule voix puissante, inspirée, sublime !"

UNE BONNE VACHE LAITIÈRE.—Un correspondant d'un journal d'agriculture de Baltimore rapporte qu'avec une seule vache il a obtenu, outre le lait suffisant au besoin d'une famille de huit personnes, une provision de deux cents soixante livres de beurre. Voici le traitement qu'il accorde à cette vache : "Si vous désirez, dit-il, obtenir beaucoup de lait d'une vache, et un lait riche, donnez-lui, trois fois par jour, de l'eau tiède et légèrement salée, dans laquelle vous mettez une pinte de son par deux gallons d'eau. Si vous n'avez jamais fait cette expérience journalière, vous pourrez vous convaincre que votre vache vous donnera 25 pour 100 plus de lait par ce nouveau traitement. Elle sera si attachée à ce genre de breuvage, qu'elle refusera une eau claire, à moins qu'elle ait très-soif. La quantité à donner doit être un seau plein ordinaire, le matin, le midi et le soir."

FORTUNES EXTRAORDINAIRES.—Quoique la chance ou hasard soit une chose imaginaire, il y a certaines personnes à qui la fortune semble arriver d'une manière fortuite. Le colonel Green Wilkinson fit asseoir dans son banc, dans une église de Londres, un vieillard qui lui laissa un revenu de \$40,000 par année. Un jeune homme de Boston se rendit en Angleterre, il y a trois ou quatre ans, et entra en conversation avec un vieux gentilhomme, qui observa qu'ils portaient tous deux le même nom. Ils découvrirent ensuite qu'ils étaient cousins-germains. Le plus âgé avait été en Californie, y avait fait une immense fortune, et croyait qu'il ne lui restait plus aucun parent. Cette heureuse rencontre donna au jeune homme une fortune de trois millions. Deux dames avaient une loge, à l'Opéra de Londres. Un vieillard placé vis-à-vis d'elles les importuna beaucoup en les lorgnant continuellement. La séance se termina et elles ne pensèrent plus au vieillard. Un jour, à peu près un an après, un avocat se présenta chez une des dames et lui apprit qu'un vieux gentilhomme lui avait laissé des propriétés au montant de plusieurs milliers de dollars. "Je n'ai jamais entendu parler de cet homme, dit-elle, c'est probablement une erreur."

"Cela est extraordinaire," répartit l'avocat. Il lui vint tout-à-coup une heureuse idée. "Il est exposé, dit-il, dans son cercueil, dans la rue Saint-Jacques, tout près d'ici chez Bateny, l'entrepreneur de pompes funèbres, voulez-vous venir le voir ?" Elle y alla. C'était le vieillard à la lorgnette. Voici encore un exemple plus récent : un jeune homme de New-York partit pour San-Francisco afin de tenter la fortune dans ce pays où tant d'autres n'ont éprouvé que des déceptions. Il obtint une place de commis avec un maigre salaire. Un soir qu'il se trouvait dans une maison de jeu, regardant faire la partie de plusieurs joueurs, il s'aperçut qu'un Anglais était triché. Il exposa la fraude et échangea même quelques coups de poings avec le joueur malhonnête. L'Anglais lui présenta une somme de \$20,000 afin de le partir dans le commerce, et il y a tout lieu de croire qu'il en recevra davantage.

TENTATIVE D'ÉVASION.—Mercredi après-midi, vers deux heures, Springli, accusé d'avoir commis des vols à bord d'un steamer de la ligne Allan, a essayé de s'évader de la station de police de la rue Saint-Ursule, Québec. Cet individu, qui a commis déjà plusieurs vols à bord de différents vapeurs transatlantiques, est réputé très-dangereux et c'est pourquoi le détective Skiffington l'a toujours surveillé de près et c'est lui qui l'a toujours accompagné de la prison à la station de police chaque fois qu'il a été amené en cour. Hier, un peu avant deux heures, le détective Skiffington alla chercher le prisonnier à la prison et l'amena à la station de police centrale où il fut enfermé dans une cellule en attendant l'ouverture de l'enquête qui se poursuit actuellement devant le magistrat de police. Cette cellule est bâtie dans un des angles de l'appartement qu'occupent les agents de police, et afin que les prisonniers puissent respirer plus à l'aise, on a fait une cloison qui n'est pas solide jusqu'au plafond, mais dont la partie supérieure est composée de barres étroites placées à une distance de trois ou quatre pouces les unes des autres. Au-dessous de la partie de la cloison qui n'est pas solide, du côté extérieur, se trouvent plusieurs crochets auxquels les hommes de police, lorsqu'ils ne sont pas de faction, suspendent leurs bâtons et leurs ceintures avec les revolvers qui y sont attachés.

Après avoir enfermé Springli dans la cellule, le détective Skiffington sortit de la station pour se rendre à son bureau, laissant le prisonnier sous la garde du constable Douglass. Celui-ci suspendit sa ceinture à un des crochets dont nous venons de parler et se coucha sur un banc, en ayant toutefois la précaution de ne pas fermer l'œil.

Tout à coup il s'aperçut que le prisonnier avait passé le bras à travers les barreaux de la cloison et s'était emparé de sa ceinture qu'il at-

trait doucement vers lui. Lorsque la ceinture fut à la hauteur des barreaux, Springli se servit de ses deux mains et se mit en frais d'enlever le revolver, mais le constable qui l'avait laissé faire jusque-là ne lui donna pas le temps de continuer et lui enleva brusquement la ceinture des mains et donna aussitôt un signal d'alarme. Un sergent et plusieurs hommes arrivèrent aussitôt. Le prisonnier fut amené en dehors de la cellule et fouillé. Dans une des poches de son habit on trouva un couteau bien aiguisé et du poivre enveloppé dans un morceau de papier. On trouva ensuite sous ses habits un chapeau de feutre et une paire de ciseaux. Il est probable qu'il avait l'intention de jeter ce poivre dans les yeux du détective lorsque celui-ci l'aurait reconduit en prison. Les ciseaux étaient destinés à faire disparaître sa barbe, et le chapeau à se déguiser. On trouva aussi en sa possession un morceau de papier sur lequel était écrit : A Portneuf, Trois-Rivières, Androscoggin, Kennebéc et Portland. L'écriture est celle d'une femme et ces mots indiquent sans aucun doute la route qu'il devait suivre après son évasion.

En voyant la ceinture accrochée à la cloison il aura changé ses projets. Il est probable qu'il avait l'intention de demander la permission de sortir de la cellule, puis prendre la fuite en tirant sur ceux qui auraient voulu l'en empêcher.

Personne n'a été le visiter en prison, mais la police a été informée que sa femme était arrivée dernièrement de Philadelphie et on croit que c'est elle qui lui a fait parvenir les objets qu'on a trouvés en sa possession.

ÉCLAIRAGE DES NUMÉROS DES MAISONS.—L'usage du nouvel appareil destiné à rendre visibles, pendant la nuit, les numéros des maisons, tend à se généraliser à Paris, ainsi que chacun peut le constater tous les soirs.

Cet appareil est fort simple ; il consiste, disent les *Débats*, en un prisme triangulaire de 0m,20 de hauteur, dont l'un des côtés est appuyé contre la façade de la maison ; les deux autres côtés sont par conséquent en saillie sur cette même façade, et portent chacune une plaque en verre bleu foncé de 0m,30 de longueur sur laquelle le numéro de la maison se détache en blanc. A l'intérieur du prisme se trouve un bec de gaz alimenté par la canalisation de la maison.

Les acquéreurs des terrains qui sont riverains de l'avenue de l'Opéra ont été, par leurs contrats de vente, soumis à l'obligation d'appliquer à leurs frais le mode de numérotage lumineux aux maisons qu'ils construisent.

L'administration municipale de Paris a, du reste, été la première à donner l'exemple. En effet, on compte actuellement environ 450 établissements municipaux, écoles, postes de police, postes de pompiers, etc., qui sont déjà pourvus du nouvel appareil.

CHRISTOPHE COLOMB.—Le département d'Etat vient de recevoir un rapport du Consul des Etats-Unis à Saint-Domingue au sujet de la prétendue découverte des ossements de Christophe Colomb. Le corps, déposé primitivement, en 1513, dans le couvent de Saint-François, en Espagne, fut transféré plus tard dans le couvent de Los Cuencas, puis expédié à Saint-Domingue, en 1536, et déposé dans la cathédrale de cette ville, d'où l'on croyait qu'il avait été transporté, en 1796, dans la cathédrale de la Havane.

Des ouvriers employés à des réparations à la cathédrale de Saint-Domingue ont trouvé à une certaine profondeur un orifice muré, dans lequel était une caisse de plomb longue de deux pieds, haute de huit pouces et large aussi de huit pouces, avec une inscription indiquant qu'elle renfermait les ossements de Christophe Colomb. Les ouvriers ont immédiatement recouvert l'orifice, et le 10 septembre dernier, en présence du gouverneur, des hauts fonctionnaires et des consuls, et au son du canon et de la musique militaire, on a procédé à une seconde exhumation. La caisse a été ouverte, les ossements examinés, l'inscription lue, et il a été dressé du tout un procès-verbal qu'ont signé les personnalités officielles présentes.

Ensuite la caisse a été placée dans une autre, qui a été scellée et confiée à la garde du père Bellini, de l'Église de la Reine-des-Anges, qui la tient à la disposition des commissaires que les gouvernements étrangers pourront envoyer pour faire une investigation.

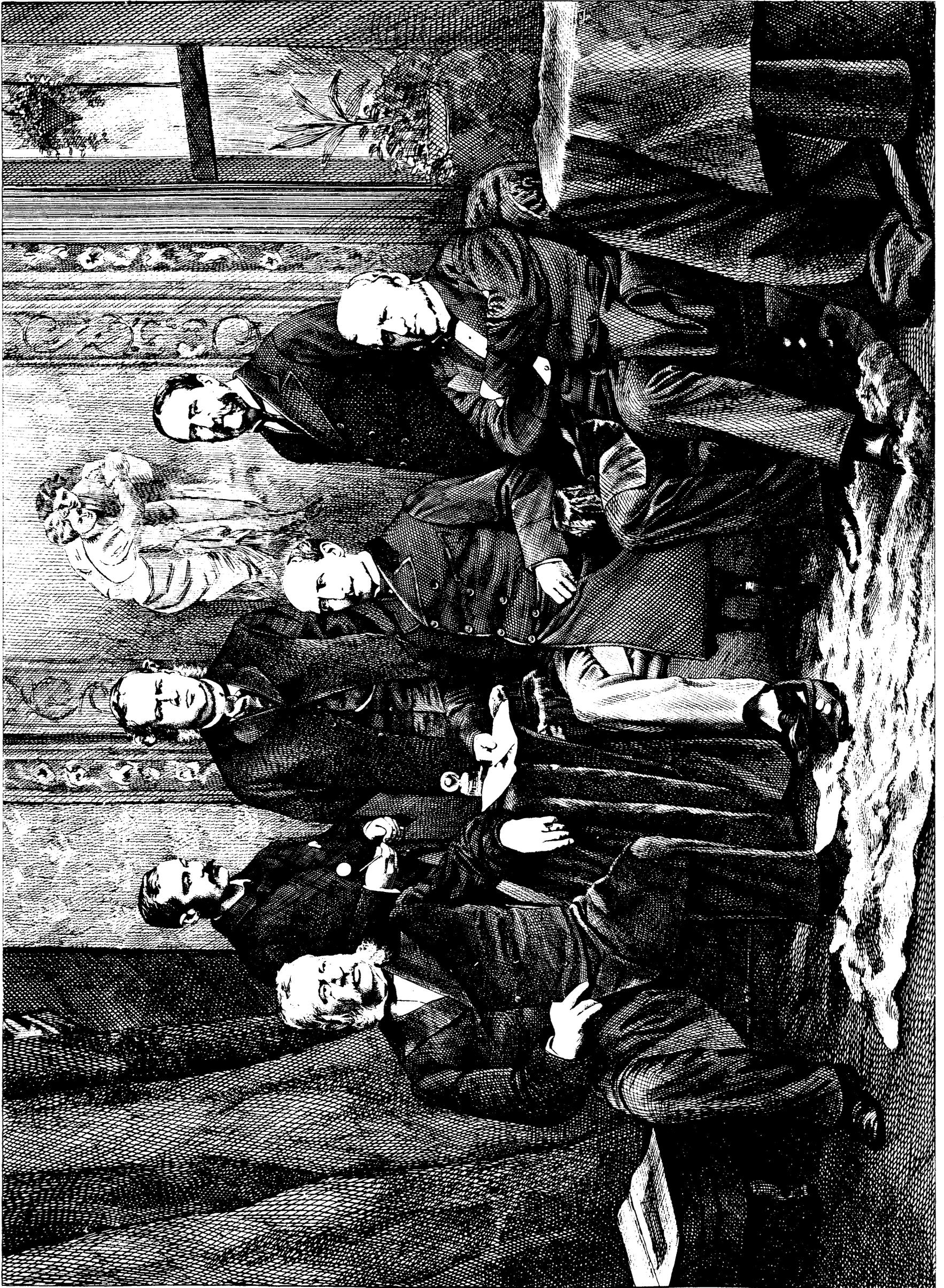
AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintées sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.



HON. E. H. KULLOGG J. H. G. BERGNE, ÉCR. HON. D. FOSTER SON EXCELLENCE M. DEFOSSÉ F. C. FORD, ÉCR. SUR A. T. GAFF, K.C.M.G.

LA COMMISSION DES PÊCHERIES — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE NORMAN

LES FEMMES

Pensées extraites d'un ouvrage publié au siècle dernier et devenu très-rare :

Qui peut définir les femmes ? Tout, à la vérité, parle en elles, mais un langage équivoque. Celle qui paraît la plus indifférente est quelquefois la plus sensible ; la plus indiscrete passe pour la plus fausée ; toujours prévenus, l'amour ou le dépit dicte les jugements que nous en portons, et l'esprit le plus juste, et celui qui les a mieux étudiées, en croyant résoudre des problèmes, ne fait qu'en proposer de nouveaux.

Les femmes n'ont guère que des caractères mixtes, intermédiaires ou variables, soit que l'éducation altère plus leur nature que le nôtre, soit que la délicatesse de leur organisation fasse de leur âme une glace qui reçoit tous les objets, les rend vivement et n'en conserve aucun.

Rarement les femmes examinent-elles les raisons qui les déterminent à se rendre ou à résister ; elles ne s'amuse point à connaître ni à définir ; mais elles sentent, et le sentiment chez elles est juste, il leur tient lieu de lumières et de réflexion.

Il est constant que la nature a mis les femmes en état de paraître avec avantage bien plus tôt que les hommes. Une jeune personne, à quinze ans, sent et s'exprime avec finesse ; elle fait déjà les délices d'une société dans laquelle un homme du même âge ne saurait être admis.

L'art charmant de dire avec naïveté des choses ingénieuses est particulier aux femmes ; elles font éclore l'esprit des hommes, et leur communiquent une élégante facilité qu'ils n'ont jamais dans le cabinet.

C'est surtout dans l'art épistolaire que les femmes excellent et où elles montrent un laisser-aller charmant auquel les hommes ne peuvent atteindre.

Douceur et gaieté, voilà le fonds d'un caractère aimable ; il est impossible qu'une femme douée de ces deux qualités ne plaise. La douceur lui concilie tous les cœurs ; c'est une sorte d'instinct que la nature donne aux femmes, et que la bonne éducation met à profit. C'est par les manières insinuantes que les femmes règnent, et elles ont d'autant plus de pouvoir qu'elles s'en arrogent moins. La politesse n'est que cette douceur même réduite en art ; elle est le signe d'un bon naturel et en tient la place ; mais ces dehors, s'ils ne sont fondés sur la bonté du cœur, se démentent bientôt ; c'est alors un genre d'hypocrisie dont on n'est pas longtemps la dupe, et que l'on paie du plus profond mépris.

NAISSANCE

A Montréal, le 24 courant, la dame de M. O. Trempe, de L'Opinion Publique, une fille.

MARIAGE

A Montréal, le 15 du courant, par le Révd. M. Alexandre L. Desaulniers, Ptre., frère du marié, Dionis L. Desaulniers, écuyer, avocat, fils du docteur L. L. Desaulniers, inspecteur des prisons et asiles, à Dlle Marie-Mathilde Bellemare, fille de Raphaël Bellemare, écuyer, avocat, inspecteur du revenu de l'intérieur.

DÉCÈS

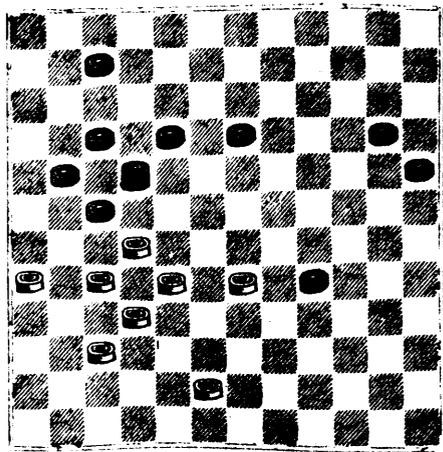
A Montréal, le 4 octobre dernier, à l'âge d'un mois et neuf jours, Joseph-Clément-Arthur, enfant de C. Berthiaume, écr., marchand.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 101

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 99

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 46, 39, 20, 9; 32, 26, 16, 21; 56, 49, 16, 55; 45, 38, 35, 34; 40, 5, et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 99

Montréal:—P. A. Sicaud, Aug. Deaters et A. Fortier, Sainte-Cunégonde: Alex. Lacaille.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 70: MM. L. O. P. Sherbrooke; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P., J. W. Shaw, Montréal; Z. Delaunais, Québec; A. C., Saint-Jean; N. P., Sorel.

Solutions justes du problème No. 71: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P., Montréal; Z. Delaunais, Québec; L. O. P., Sherbrooke; N. P., Sorel; A. C., Saint-Jean.

TOURNOI D'ÉCHECS.—Nous voyons par les journaux qu'un tournoi d'échecs doit avoir lieu par télégraphe dans le courant de l'hiver entre le club du Détroit, Michigan, et celui de Seaforth, Ontario. Le club de Seaforth est un des meilleurs du Haut-Canada.

Le problème que nous publions aujourd'hui a paru, il y a quelque temps, dans une revue des Etats-Unis. Nous le publions plutôt à titre de curiosité que pour sa compléation.

Pour être insérées à temps, les solutions doivent nous être adressées dans les dix jours qui suivent la publication du problème.

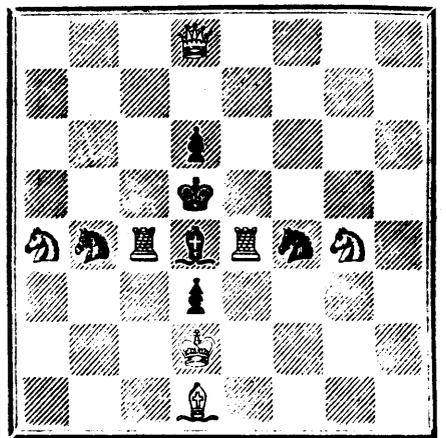
ERRATUM.—La solution du problème No. 68 que nous avons donnée dans le dernier numéro est incorrecte. Nous remercions M. C. A. Boivin, de Saint-Hyacinthe, de nous avoir signalé cette erreur. Voici la solution telle que donnée par l'auteur de ce joli problème:

Table with columns: Blancs, Noirs. Solutions for problems 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74.

PROBLÈME No. 74

Composé par M. C. H. WHEELER, Englewood, Ill.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 70.

Table with columns: Blancs, Noirs. Solutions for problems 70, 71, 72, 73, 74.

PROBLÈME No. 75

Table with columns: Blancs, Noirs. Solutions for problem 75.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 71.

Table with columns: Blancs, Noirs. Solutions for problem 71.

14ÈME PARTIE

Cette partie a été jouée samedi dernier entre deux membres du "Montreal Chess Club", MM. J. W. Shaw et G. Barry.

(Muzio Gambit.)

Table with columns: J. W. SHAW, G. BARRY. Solutions for the 14th part.

NOTE.

(a) La Dame est perdue, etc.

LECTEUR!

Si vous souffrez de PROSTRATION NERVEUSE, ou si votre santé est exposée à des influences pernicieuses, telles que des occupations malsaines, emploi sédentaire, ou exigeant des travaux extraordinaires du corps ou de l'esprit, servez-vous du remède infallible, le

PHOSFOZONE!

et quoique vous puissiez avoir essayé en vain d'autres remèdes cent fois auparavant, vous bénirez le moment où vous aurez lu ceci et où vous aurez pris le PHOSFOZONE.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 23 novembre 1877.

Table of market prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock market prices for beef, sheep, and other animals.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

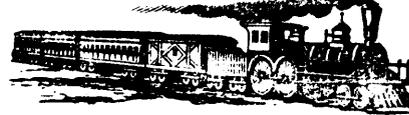
Conjointement avec le Illustrated Family Friend

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE." Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL.



Chemin de Fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Les Commissaires du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental donnent par les présentes

AVIS PUBLIC

conformément à l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 51 sections 8 et 9, que les plan et livre de renvoi corrigés pour la partie du dit chemin de fer s'étendant depuis Hochelaga jusqu'à la rivière des Prairies, ont été examinés et certifiés le vingtième jour de septembre 1877 par S. Le Sage, 6or., député-commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec ; qu'un duplicata des dits plan et livre de renvoi demeure déposé dans le bureau du département des Travaux Publics pour la Province de Québec, depuis le dit vingtième jour de septembre 1877, et que l'autre duplicata des dits plan et livre de renvoi a été déposé le dixième jour d'octobre 1877, dans le bureau du Greffier de la Paix pour le district de Montréal, dans lequel est située cette partie du dit chemin de fer.

H. G. MALHIOT, Président.

GEO. IRVINE, E. CHINIC,

Commissaires du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Montréal, 19 octobre 1877.—8-46-2-154.



AVIS

AUX ENTREPRENEURS.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTREAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL.

Extension de la ligne depuis Aylmer jusqu'à la rivière Quio.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues par les Commissaires de ce chemin de fer, à leur bureau, à Québec, No. 57, rue Dalhousie,

Jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 30 NOVEMBRE courant,

pour faire le terrassement et les ponts, etc., sur cette partie du prolongement de la ligne de ce chemin de fer, depuis Aylmer jusqu'à la rivière Quio, formant une longueur d'environ 23 milles.

Les plans, devis et cahiers des charges seront déposés et visibles tous les jours juridiques entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M. le ou après le 15 novembre courant, chez l'Ingénieur en Chef, dans les bureaux des dits Commissaires, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumission.

L'ouvrage sera divisé en sections de 5 milles chacune ; et une soumission séparée devra être faite pour chaque section.

Les soumissions devront être faites en tous points conformes aux blancs imprimés, sans quoi elles ne seront pas prises en considération ; et dans le cas d'une soumission faite par une société commerciale, cette soumission devra porter la signature et indiquer le genre d'occupation et le lieu de résidence de chacun des associés.

Et pour la pleine exécution du contrat à intervenir, des garanties satisfaisantes devront être fournies. Chaque soumission devra porter la signature et indiquer le genre d'affaires et le lieu de résidence de deux personnes responsables et solvables, domiciliées dans la Puissance du Canada et consentant à se porter cautions pour l'exécution des présentes conditions, ainsi que pour l'achèvement en entier des travaux mentionnés au contrat.

Les Commissaires ne s'obligent pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

(Par ordre.)

E. MOREAU, SECRÉTAIRE.

Québec, 6 novembre 1877.

N. B. Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

8-46-3-152

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTRO-TYPIES ou de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.



SAISON DE PROHIBITION POUR LA TRUITE 1877.

LE PUBLIC est par les présentes informé du changement fait par le Gouverneur-Général en Conseil dans la saison de prohibition pour le saumon dans la province de Québec.

Il est défendu de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession la TRUITE (Salmo Fontinalis) du 1er OCTOBRE au 31 DECEMBRE.

Toutes les personnes bien disposées sont priées de donner au Garde-Pêche local les informations et l'assistance en leur pouvoir, pour l'aider à faire exécuter les règlements ci-dessus.

Les plaigants recevront la moitié des pénalités imposées, et seront payés pour leurs frais et présence comme témoins.

Toute personne enfreignant les dispositions du règlement ci-dessus mentionné sera passible d'amende et frais, et sujette à l'emprisonnement.

W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries, Branche des Pêcheries. Ottawa, 1er octobre 1877.—8-43-5-46.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérit promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la poste franc de port.

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence.

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 50,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge. Très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.

Monsieur à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. DÉPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire se il (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. L. même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centus. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Par personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Hétrécissements, etc., prendront tout de suite les A Paris: Ph<sup>o</sup> COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU

DÉPÔTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.



Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,

Agent de l'Immigration du Gouvernement 8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Province du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

MOULINS A BATTRE

304 ET 304½, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

8-30-17-137



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, eu égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie

Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIG.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, agent pour le Canada, et Bruxelles. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Ébénisterie, PARIS.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112



COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général,

Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS) spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 23 janvier 1877 8-20-17-1

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire 8-20-52-118

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER A vendre chez tous les Pharmaciens.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société de Merchants Aveniriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit: L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août) depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi. Le programme des études sera le suivant:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-17-110

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montreal et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelleu), Montréal.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Can. qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou en tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.